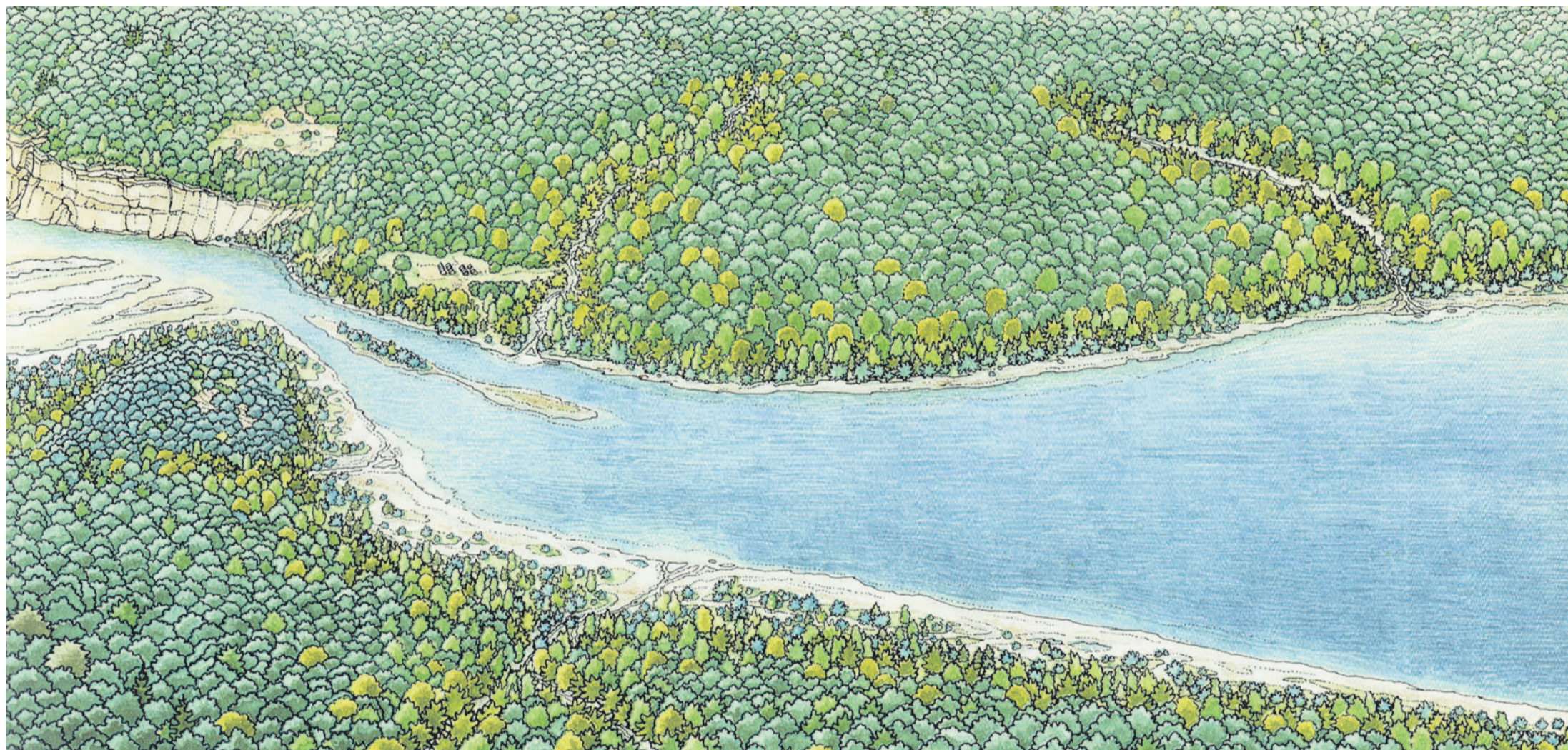




Et maintenant on fait quoi?

Fort de son partenariat avec la Bibliothèque de Saint-Jean, *Quartier libre* reprend, en ce début d'automne, la thématique définie par les Bibliothèques municipales pour leur saison culturelle 2024-2025.



Paysage de la rade il y a environ 7000 ans avec les falaises de Saint-Jean à gauche et l'embouchure de l'Arve dans le Rhône.

Illustration André Houot, mise en couleur Jocelyne Charrance. Extrait de l'ouvrage *Des Alpes au Léman. Images de la préhistoire*, textes réunis par Alain Gally, éditions Infolio, 2008 (2^e édition)

Rhône et falaises

édito

Derrière cette interrogation, la Bibliothèque de Saint-Jean désire avant tout parler d'écologie, en lien notamment avec la stratégie climat de la Ville. *Quartier libre* s'étant déjà emparé du thème de l'urgence climatique en 2020 (n° 122), nous avons pris quelques libertés en élargissant l'injonction initiale à «Et maintenant on fait quoi avec les falaises et le bord du Rhône?».

Deux raisons à cela. En premier lieu, nous ne sommes pas très éloignés de la préoccupation climatique, puisque l'alternance de périodes de fortes pluies et de

sécheresse pèse sur ce milieu. En second lieu, la question fait écho à ce sentier en rénovation, au pied des falaises, issu d'un réaménagement de longue haleine destiné à sécuriser la déambulation, tout en maintenant l'aspect «naturel» de l'endroit. Ces falaises et ce sentier seront par ailleurs au centre de la douzième édition de l'Accueil des habitants de Saint-Jean-Charmilles, le 5 octobre prochain.

À partir de là, nous avons l'opportunité de nous interroger sur l'évolution d'un paysage qui, pour nous, a toujours été tel qu'il apparaît sous nos yeux. Que nenni! L'illustration ci-dessus est là pour le prouver. C'était certes il y a 7000 ans. Mais bien malin qui fait spontanément le lien entre ce panorama de forêt et celui de la ville d'aujourd'hui, avec les falaises de Saint-Jean à gauche de l'image. Ce paysage a été façonné il y a plusieurs milliers d'années. Aujourd'hui, nous l'utilisons de mille façons. Et, avec cette pointe de schizophrénie qui caractérise l'être humain, nous souhaitons que soit maintenue son apparence naturelle et sauvage, tout en réclamant qu'il réponde, par toutes sortes d'aménagements, à nos exigences modernes. Ce qui ne va pas sans générer certains conflits d'usage. Alors, on fait quoi de ce décor majestueux qui borde notre quartier?

Le comité de rédaction

dossier

pages 2-7

la vie du quartier

pages 8-14

activités de la MQSJ

pages 15-19

Quartier libre distribué par ses lectrices et lecteurs!

Depuis les années 80, la Maison de quartier de Saint-Jean vous propose *Quartier libre*, son journal gratuit imprimé deux fois par an, en septembre et en février.

Afin de pouvoir continuer de le faire parvenir dans toutes les boîtes aux lettres du 1203, nous avons besoin de vous pour constituer un réseau de distribution!

Si vous voulez bien donner ce coup de main, un courriel vous sera envoyé deux fois par an, vous indiquant que le journal est imprimé. Nous comptons alors sur vous pour venir chercher le nombre de journaux correspondant au nombre de boîtes aux lettres auxquelles vous avez accès dans votre immeuble et éventuellement à côté. Après cela, distribuez le journal à votre voisinage!

Pour nous aider, c'est très simple: inscrivez-vous sur le site mqsj.ch
onglet: Quartier libre
Merci d'avance!

Et maintenant on fait quoi ?

À l'origine de la formation de notre terrain de jeu

La falaise de Saint-Jean, au pied de laquelle coule le Rhône. À la pointe de la Jonction, la rencontre des eaux claires du fleuve et de celles, souvent brunâtres et limoneuses, de l'Arve. Un paysage qu'on voit comme immuable. Ce terrain de jeu aux multiples usages qui prend, depuis une dizaine d'années et dès les premières chaleurs estivales, l'aspect d'un vaste luna-park, a pourtant mis des dizaines de milliers d'années à se former. D'autres avant nous lui avaient déjà trouvé un usage. Aujourd'hui, alors qu'il est soumis à une forte pression liée aux activités humaines qu'exacerbent encore les changements climatiques d'origine anthropique, la question « et maintenant on fait quoi ? » mérite plus que jamais d'être posée. Petit retour très en arrière.

Sous nos pieds, en grande profondeur se succèdent les temps géologiques très anciens, les roches carbonatées du Jurassique et du Crétacé (200 à 60 millions d'années avant le présent), lorsqu'une mer tropicale peu profonde noyait l'actuel territoire genevois, sur lesquelles est venue se superposer la molasse de l'Oligocène (il y a environ 30 millions d'années). Des roches qui n'affleurent plus sur le territoire genevois, hormis les pierres de la molasse, visibles dans les vallons creusés par les rivières dans les campagnes. Ces pierres furent très utilisées dans la construction.

Mais ce sont véritablement les avancées et reculs glaciaires du Pléistocène (2,5 millions à 11 700 ans avant le présent) qui ont façonné la morphologie du paysage qui se présente aujourd'hui sous nos yeux. Au cours de la dernière période glaciaire – nommée glaciation de Würm sous nos latitudes –, l'extension maximale de la langue de glace s'étend dans la vallée du Rhône jusqu'aux environs de Lyon. Ecrasé sous une chape de près d'un kilomètre d'épaisseur, le territoire genevois aurait été bien difficile à situer pour un visiteur venu du futur, seul le sommet émergeant du Salève pouvant fournir un indice.

Celle que les géologues appellent la moraine basale inférieure, soit un amas de débris rocheux véhiculé par le glacier, vient alors tapisser le rocher molassique plus ancien, dont le relief a déjà été érodé par les glaciations précédentes. Il y a environ 37 000 ans, le glacier du Rhône a reculé et son front s'établit au niveau du Petit-Lac. Devant lui s'étale une vaste plaine alluviale zébrée de nombreuses rivières entre lesquelles se sont déposées des barres de graviers. Celles-ci gagnent le nom d'alluvion ancienne qui désigne ces amas de sables et de graviers fortement cimentés et qui forment les falaises de Champel et de Saint-Jean.

Cela n'explique toujours pas la géomorphologie que nous avons sous nos yeux. Car, il y a un peu plus de 30 000 ans, voilà qu'on assiste à une nouvelle dégradation climatique et à une dernière avancée significative du glacier du Rhône, qui érode et recouvre par endroit l'alluvion ancienne. Bien plus tard, en se retirant, le glacier laisse celle qui prend, logiquement, le nom de moraine basale supérieure. C'est elle qui forme la couche supérieure de la falaise actuelle de Saint-Jean.

Deux éléments manquent encore pour comprendre complètement ce paysage et ses modifications au fil du temps très long. Le premier est le rôle de l'Arve. À la



Occupation du territoire de la Rade vers 1000 ans avant J.-C. avec les falaises de Saint-Jean à gauche. Les occupations des villages littoraux sont connues, tandis que les établissements humains construits sur la première terrasse en dessus du lac sont supposés. Illustration André Houot, mise en couleur Jocelyne Charrance. Extrait de l'ouvrage *Des Alpes au Léman. Images de la préhistoire*, textes réunis par Alain Gallay, éditions Infolio, 2008 (2^e édition).

fin du dernier âge glaciaire, cette rivière se jette dans un lac formé entre Saint-Jean, le Bois de la Bâtie et Champel. Peu à peu, le Rhône va s'écouler plus rapidement, enfonçant ses méandres dans un vallon. Le niveau du lac baisse progressivement jusqu'à former à Plainpalais et aux Acacias une cuvette dont l'Arve va entailler les bords. Ainsi se forment les falaises de Champel et du Bois de la Bâtie. En se jetant à angle droit dans le Rhône, l'Arve va également repousser le cours du fleuve contre la rive de Saint-Jean qui elle aussi s'entaillera et prend la forme de falaises qui reculent peu à peu : les éboulis au pied de la falaise témoignent de cette érosion.

Le second élément, que nous avons déjà évoqué avec le mouvement des glaciers, est le climat et la succession de périodes froides et plus tempérées. Les variations de températures expliquent les modifications de la végétation qui, de clairsemée au lendemain du retrait du glacier – similaire aux régions glaciaires actuelles –, s'épaissit au fil du temps pour donner lieu à des forêts denses dominées par les feuillus (chênes, noisetiers, ormes, tilleuls). La faune évolue également et les espèces davantage adaptées au climat froid qui succède aux périodes glaciaires (aurochs, rennes) migrent vers le nord et sont remplacées par une faune forestière. L'optimum climatique qui survient vers

5000 avant notre ère se caractérise notamment par un niveau du lac Léman inférieur à celui constaté de nos jours. Durant cette période de bas niveau du Léman – il y en a eu d'autres –, les eaux du lac stagnent, le Rhône ne coule plus et seule l'Arve, en aval, vient charger de ses eaux l'ancien lit du fleuve. La surface libérée entre le lac et l'embouchure de l'Arve dans le chenal creusé par le Rhône, sur laquelle croissent quelques saules, voit l'établissement de villages entre 4000 et 1000 avant J.-C. Les agriculteurs profitent de la présence du lac à proximité, offrant eau et poisson, et cultivent des céréales après défrichage sur les terrasses de Saint-Gervais. Les périodes de haut niveau du Léman ne signifient pas abandon de la zone, mais migration des villages sur ces terrasses.

Il s'agit là d'un nouveau mode de vie et l'homme du néolithique est le premier à marquer l'environnement de son empreinte. Rien de comparable, certes, avec son lointain descendant du XXI^e siècle. Mais des champs sont gagnés sur la forêt et intensément cultivés. Des villages regroupant des maisons bâties en bois et en torchis, aux toits de chaume ou de planchettes de bois, parsèment le paysage. Ces villages palafittes ont laissé dans le sol des lacs suisses, dont le niveau est depuis remonté, des milliers de pilotis qui ser-

vaient de fondations aux maisons. Après deux ou trois générations d'une vingtaine d'années, l'épuisement des terrains agricoles et des zones de chasse proches du village signe l'abandon de celui-ci et le déplacement vers de nouveaux terroirs. C'est là une nécessité vitale. Alors que les sols des terrains alentour sont fortement dégradés suite à une cinquantaine d'années de culture, il est étonnant d'imaginer l'homme ou la femme du néolithique, entre lac, Arve et falaise de Saint-Jean, se poser cette question : « Et maintenant on fait quoi ? »

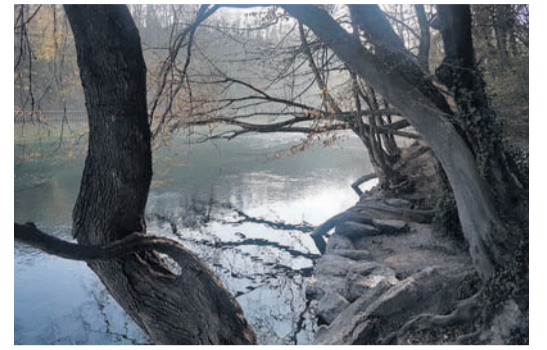
Gérard Duc

Pour en savoir plus

Walter Wildi, Pierre Corboud, Stéphanie Girardclos et Georges Gorin, *Guide : géologie et archéologie de Genève. Guidebook : geology and archaeology of Geneva*, Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, 2017.

Des Alpes au Léman. Images de la préhistoire, textes réunis par Alain Gallay, Infolio, 2008 (2^e édition).

Rhône et falaises



Une zone forestière en plein milieu urbain, est-ce compatible ?

Le sentier des Falaises et de Sous-Cayla qui longe le bord du Rhône est situé en zone forêt avec une faune et une flore particulièrement riches et diversifiées.

Les habitants de Saint-Jean ont tous des souvenirs de cet espace naturel, hors du temps, où nous pouvons échapper à l'excitation de la ville pour retrouver un peu de calme, de fraîcheur et de nature.

Au fil du temps, avec la densification qui accompagne la ville et les communes suburbaines, les promeneurs et visiteurs de cette zone forestière ont augmenté et embarqué dans leur sac à dos des pratiques plutôt citadines, à savoir : écouter de la musique avec des haut-parleurs, laisser traîner des mégots et des poubelles par terre en croyant qu'une balayeuse viendrait les ramasser, faire des grillades comme dans un parc aménagé à cet effet ou organiser des *rave parties* comme s'il s'agissait d'un site abandonné et sans vie autour.

Suite au semi-confinement de 2020 et à l'impossibilité de partir loin de la ville, ces

comportements urbains en pleine forêt se sont multipliés au point d'alerter les riverains qui comprenaient bien le besoin de la population de retrouver un peu de calme et de nature, mais qui observaient une dégradation nette du site. Des montagnes de poubelles s'accumulaient au pied des arbres sans ramassage régulier et étaient embarquées par les crues du Rhône ; des campings s'installaient à la journée ou pendant quelques jours avec des grillades en permanence, et des toilettes improvisées apparaissaient entre les sentiers. Des inquiétudes ont surgi également pour la faune locale en lien avec des activités intensives dans cet espace protégé, notamment des décibels très élevés qui perturbent les oiseaux ; mais aussi l'invasion humaine et canine du biotope, où des oiseaux et des poissons se reproduisent, et la multiplication des grillades avec le bois de la forêt qui sert de lieu de reproduction à divers insectes.

Ces comportements abusifs d'une minorité de la population ont eu aussi comme effet de repousser la fréquentation des habitants aimant la nature, qui appréciaient cet endroit calme et ressourçant.

L'association Rhônature s'est constituée en mai 2020 dans le but d'identifier ces problématiques, d'alerter les autorités et de mettre en œuvre un travail conjoint pour améliorer et accompagner la présence humaine au bord du Rhône.

En collaboration étroite avec la Ville de Genève, le Canton et les Services industriels qui gèrent le biotope, toute une

série de mesures à été développée, grâce à l'écoute attentive de ces partenaires et notamment du conseiller administratif Alfonso Gomez et de ses services. Le Service des espaces verts (SEVE) a mis en place un nettoyage des rives deux fois par jour entre juin et septembre, des poubelles de tri ont été installées à l'entrée des sentiers. Des panneaux avertissant les promeneurs qu'ils entrent dans une zone préservée avec des espèces animales sauvages et une flore à protéger ont été posés à l'entrée des sentiers. Ces panneaux indiquent également les comportements à observer en zone forestière, à savoir : éviter de passer de la musique avec des haut-parleurs, ne pas faire des grillades, ramasser les crottes de chiens et ne pas laisser les mégots par terre. En collaboration avec l'association La Barje, des jeunes ont été engagés pendant l'été pour faire de la prévention auprès des visiteurs de cette zone. Par ailleurs, la barrière qui protège le biotope a été réhabilitée par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) et elle est entretenue par le SEVE.

Ces mesures ont donné de très bons résultats. Hormis quelques propriétaires de chiens un peu tête en l'air qui « oublient » les cannettes pleines dans les sentiers en croyant qu'un passant bien intentionné va les remonter jusqu'aux poubelles, des fumeurs distraits qui se croient sur une piste de danse qui sera poutzée après leur passage ou des pique-niqueurs qui se croient au parc La Grange avec des grills bien aménagés, les bords du Rhône se portent mieux.

Cependant, dès que les beaux jours arrivent, accompagnés de fortes chaleurs, la vigilance des visiteurs tend à baisser, laissant place à des comportements peu sensibles à la protection de ce site naturel.

L'association Rhônature reste un acteur citoyen fier de contribuer à une cohabitation harmonieuse entre les promeneurs et ce site naturel en plein milieu urbain, ce qui est tout à fait exceptionnel et une chance que nous ne pouvons pas négliger au vu des enjeux climatiques qui nous attendent. Si vous avez envie de rejoindre l'association, nous serons ravi-e-s de vous accueillir. En attendant, vous pouvez jeter un coup d'œil sur notre site internet rhonature.ch et consulter notre page Instagram « Rhônature ».

**Pour l'association Rhônature :
Ayari Félix, Alice Gasparini
et Théa Masset-Zolliker**



Photographies Rhônature et Florian Dubath (faune)



Respect de la nature et incivilités. Photographie Bluettae Staeger

Et maintenant on fait quoi ?

Les falaises: une « nature » très aménagée. Sécurité d'abord !

Le site du sentier des Falaises est vanté par la Ville de Genève comme « un cadre sauvage exceptionnel ». Impossible toutefois de le fermer et de le considérer comme zone protégée. Dès lors, il faut assurer la sécurité des passant-es. Mais ceci impose des interventions destructrices pour la flore et la faune... Alors, on fait quoi ?

Des falaises abruptes, c'est destiné à déguiller. Mais, dès 1912, un sentier de promenade a été aménagé au bord du Rhône – le sentier des Falaises¹ – et les autorités ne peuvent plus se contenter de planter un écriteau « Danger! Chutes de pierres ». Il faut veiller à ce que promeneurs et pêcheurs ne se fassent pas estourbir par un bloc qui se détacherait de la falaise.

Mais, à part la construction de la galerie (voir page 5), on ne fait pas grand-chose, comme en 1961, quand un gros éboulement se produit au bout de la promenade de Warens recouvrant le sentier des Falaises. On espère que personne n'a été pris sous l'éboulement, on ferme le dernier secteur de la promenade et, en bas, une année plus tard, on retrace un nouveau chemin par-dessus l'éboulis en le protégeant par quelques filets en acier et des barrières.

Mais le droit à la sécurité produit de plus en plus d'exigences sociales et, en 1985, une nouvelle loi fédérale édicte que la circulation sur les chemins utilisés par les piétons « doit être si possible sans danger ». Sur un autre plan, depuis 1989, la loi cantonale protège les rives du Rhône à partir du pont Sous-Terre sur la rive droite. On n'a dès lors plus droit de toucher au relief des rives et des falaises. « Et maintenant, on fait quoi ? » On aurait pu décider d'instaurer une réserve naturelle, interdire l'accès aux piétons et se contenter de sécuriser le haut des falaises lorsque des segments se mettent à se craqueler et glisser comme à la promenade de Warens où deux bancs ont risqué de faire le grand saut. Le problème, c'est que le sentier des Falaises est devenu un lieu de promenade si prisé des Genevois-es qu'il est exclu de le fermer. Donc, *statu quo*. Mais pas tout à fait : peu à peu, les falaises changent d'aspect car, comme elles sont classées en zone forêt, de hauts arbres y poussent de plus en plus librement.

Et en mars 2001, suite à de fortes pluies, de nombreux glissements de terrain et chutes de blocs imposent la fermeture du sentier des Falaises. Les autorités reconnaissent que jusqu'alors, « la sécurité n'a été améliorée qu'en certaines zones très localisées », malgré les nombreuses mises en garde des géologues annonçant « qu'un réel danger existe pour les promeneurs »². Il apparaît clairement que des gros arbres situés sur le rebord de la falaise fonctionnent comme de véritables leviers et peuvent se détacher, emportant avec eux tout un bloc de terre et de pierres. Aussitôt, le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) procède à l'enlèvement d'un certain nombre de grands chênes pourtant majestueux.

Le danger ne se limite pas aux arbres : on identifie neuf zones nécessitant des aménagements, notamment la pose de grands filets d'acier qui contiennent et dirigent les éboulis ou de barrières qui les retiennent avant qu'ils ne recouvrent le chemin. Mais ces aménagements nécessitent aussi l'abattage de nombreux arbres. Il y en a pour plus de 2 millions de francs de travaux. Il est néanmoins bien précisé que les immeubles du quartier ne risquent rien, les éboulements étant très localisés et très proches de la corniche. Ce n'est qu'entre décembre 2007 et juillet 2008 que les travaux sont réalisés.

Mais en 2010, rebelote ! De gros éboulements se produisent dans les zones qui n'avaient pas été protégées, notamment sur le sentier Sous-Terre qui est alors muni d'un couvert de bois provisoire qui va rester pendant plusieurs années. « Et maintenant, on fait quoi ? » La fréquentation des bords du Rhône est de plus en plus forte, augmentant les risques d'accident. De plus, depuis peu, ils se transforment en une zone de baignade très prisée³. On décide alors de remettre l'ouvrage sur le

métier et de tenter d'assainir les falaises. Des expertises montrent que la situation est grave à de nombreux endroits. Même les mesures précédemment prises présentent des dangers : les treillis en place sont surtendus par les matériaux qui se sont accumulés à leur base et risquent de se déchirer, les murs de soutènement – dont celui qui protège la place de jeu – sont fissurés et leur béton est altéré. Quant à la galerie de protection construite en 1915, elle est dans un piteux état qui nécessite sa démolition. Le Conseil administratif n'a pas le choix : il lance une demande de crédit de plus de 3 millions de francs en 2015 pour sécuriser les secteurs présentant des risques par la pose de nouveaux filets d'acier – là où le chemin est proche de l'aplomb – et des barrières – là où il est tracé un peu plus à l'écart, sur les éboulis. Quant à l'ancienne galerie, on prévoit de la remplacer par une passerelle sur le Rhône qui éloigne les promeneurs du risque de chutes de pierres.

Tout le monde est convaincu qu'il faut agir, mais l'abattage des arbres nécessite par la pose des filets et l'idée de voir des pans entiers de falaise enveloppés dans des treillis d'acier en rebutent plus d'un : « N'est-il pas possible de déployer des moyens plus esthétiques ? » demande un conseiller municipal. Les experts sont formels : pour sécuriser un tel endroit, la seule possibilité, ce sont les filets. Mais ils relativisent l'aspect inesthétique : « Revenez l'été suivant et vous verrez que la végétation aura recouvert le tout ». Pour d'autres, ces mesures paraissent dérisoires et utiles seulement dans un court terme. Les experts confirment, mais ils rappellent que la seule solution d'éviter tout glissement ou chute de pierres est le « gunitage » qui consiste à projeter du béton sur toute la surface. La végétation ne pourrait pas repousser et les sols instables seraient contenus.

Alors, on fait quoi ? Les avis sont quasi unanimes : il faut conserver le côté « naturel » du site et éviter une solution ayant un impact catastrophique sur l'environnement. Au risque bien sûr de revoir avec le temps les falaises se dégrader à nouveau.

Le crédit étant voté en 2016, il reste à effectuer les travaux prévus pour durer 18 mois et s'achever en fin 2018. Mais les difficultés techniques, la résolution de problèmes fonciers (la Ville achète une dernière parcelle privée qui descend jusqu'au Rhône pour maîtriser l'ensemble du chemin), le traitement des oppositions de propriétaires d'immeubles situés en corniche, puis le Covid retardent les échéances. Seules des interventions d'urgence sont réalisées. Et en janvier 2021, 10 m³ de blocs de falaise se détachent juste derrière l'école de Saint-Jean et s'arrêtent à trois mètres du chemin. Un chien policier est réquisitionné pour s'assurer que personne ne gît là-dessous. Il est urgent que les travaux commencent !

Dès l'automne 2022, le chantier s'ouvre, spectaculaire. « L'entreprise mandatée a fait intervenir sa filiale valaisanne pour résoudre les problèmes techniques posés par le terrain escarpé et pour conduire un chantier avec des cordistes et des hélicoptères qui nous ont fait gagner des jours et des jours de travail », explique Younes Hamdi, le responsable des travaux pour la Ville de Genève. Mais ce n'est toujours pas fini ! Il reste à construire la passerelle, puis à aménager le sentier et la place de jeux selon des plans encore à élaborer.

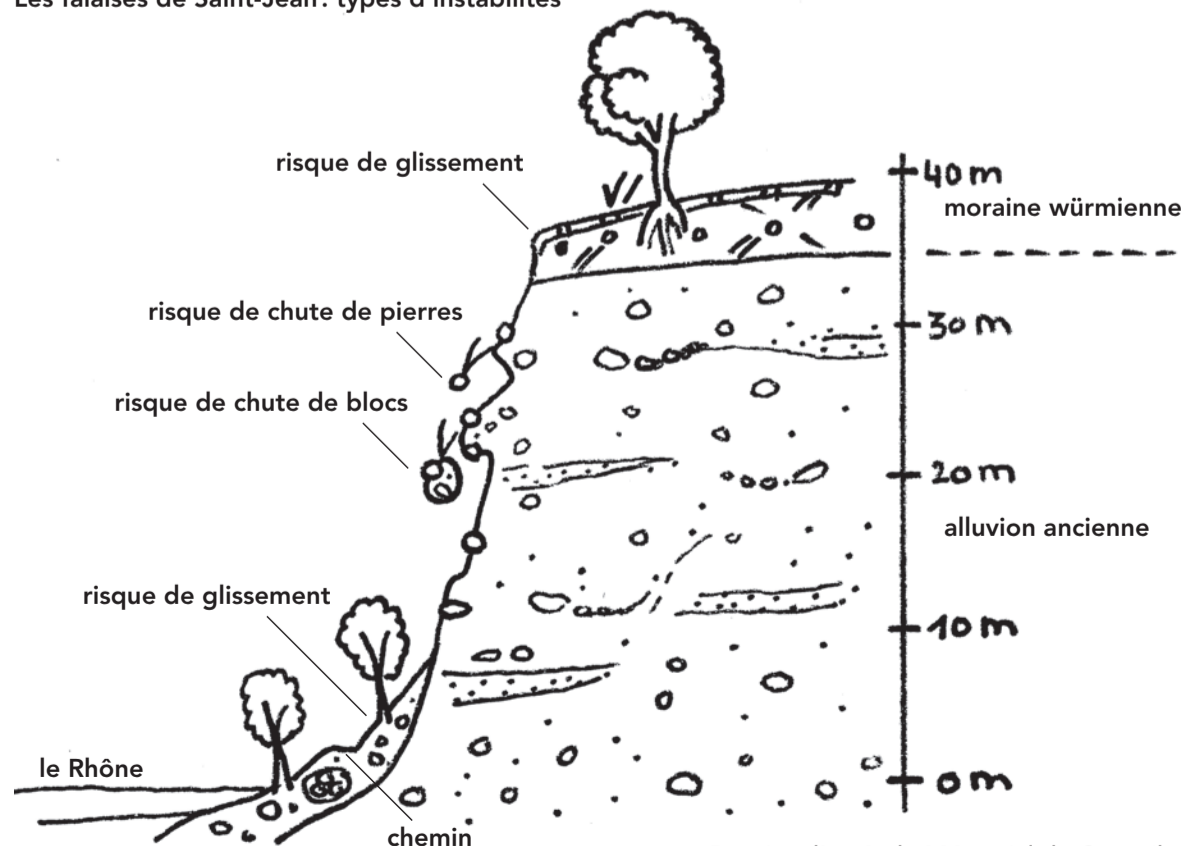
Pierre Varcher

¹ Voir en page 20 : « Les falaises et les bords du Rhône : une histoire de couches ».

² Mémorial du Conseil municipal, 16 avril 2002.

³ Voir en page 6 : « Au temps des grandes canicules ».

Les falaises de Saint-Jean : types d'instabilités



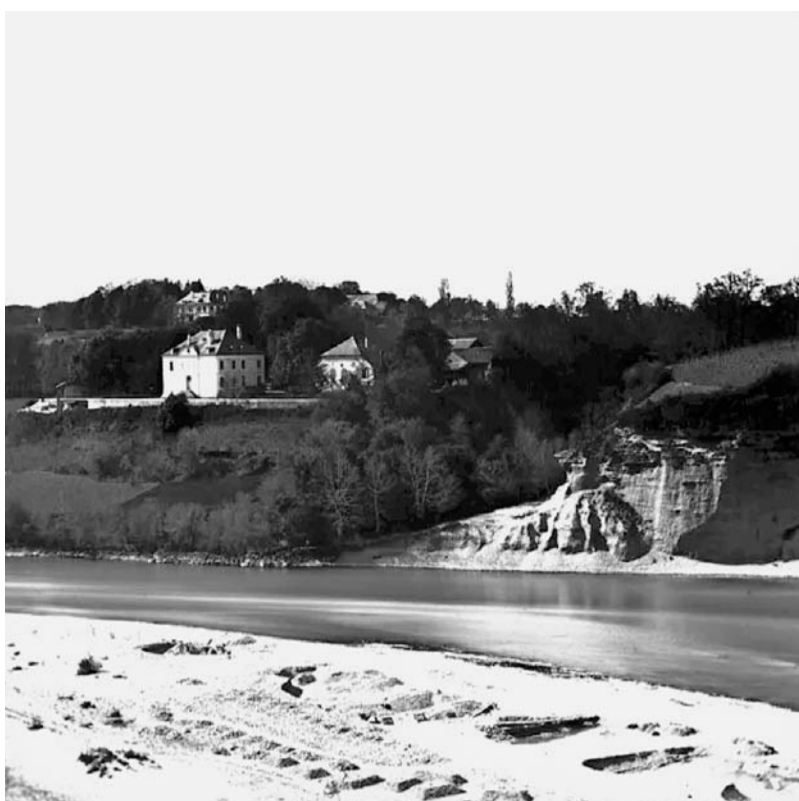
Dessin: d'après le Mémorial du Conseil municipal du 16 avril 2002

Le sommet de la falaise est constitué d'une moraine glaciaire formée de glaise avec des cailloux et des blocs, ne dépassant pas 3 à 5 mètres d'épaisseur. Des affaissements, des coulées boueuses et des glissements de terrain de faible ampleur peuvent survenir dans ce niveau, en particulier lors de fortes pluies (exemple actuel à la promenade de Warens où deux bancs ont été supprimés).

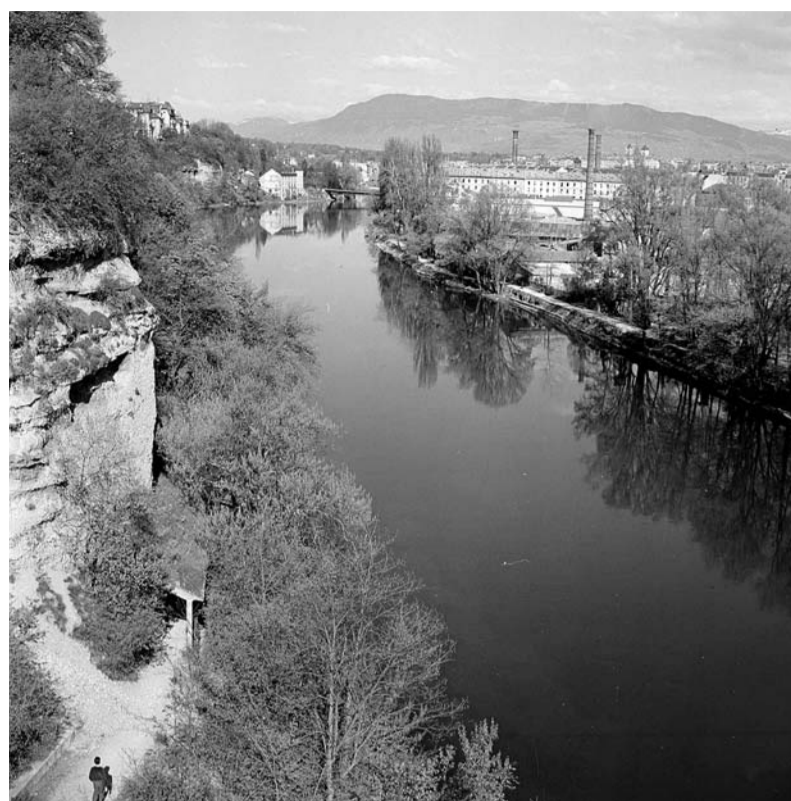
La base et la masse principale de la falaise sont formées de graviers avec des poches de sable et des galets. On appelle cette couche de plus de 30 mètres d'épaisseur l'« alluvion ancienne », ces matériaux ayant été accumulés pendant des milliers d'années. Ces graviers ont la particularité de se cimenter naturellement de manière irrégulière. Ils prennent ainsi la consistance d'une roche appelée poudingue formant des blocs ou des plaques.

Les infiltrations d'eau, les variations de température et le gel provoquent une érosion continue de ces graviers. Tous les galets et blocs de poudingue proches de la verticale et évidemment ceux qui se retrouvent en surplomb sont des candidats à la chute. Il est malheureusement impossible dans beaucoup de cas de prévoir le moment de la chute de tels blocs, car la rupture peut avoir lieu sans signe avant-coureur.

Rhône et falaises



À la fin du XIX^e siècle, un petit cap escarpé rend difficile le passage entre le bas de la falaise et le nant Cayla (au centre). Celui-ci est aujourd'hui comblé par la voie de train, le viaduc et la station de pompage des SIG (à gauche, la maison Cayla).
Bibliothèque de Genève



Quand, en 1912, la Société des Intérêts a voulu ouvrir le sentier des Falaises et permettre la liaison avec le nant Cayla, les autorités cantonales ont exigé la construction d'une galerie protégeant les promeneurs contre les chutes de pierres.
Photographie prise en 1950. Bibliothèque de Genève



Depuis 2015, les expertises ont montré que la galerie de protection était en si mauvais état que la sécurité n'était plus assurée. Elle est démolie en 2024 et sera remplacée par une passerelle au-dessus du Rhône qui éloignera les promeneurs de la zone des chutes de pierres.



Les falaises débarrassées de leurs arbres sont enveloppées. 5000 m² de treillis ont été posés. La fixation des filets a exigé le percement de 350 forages d'ancrage en béton de 5 mètres de profondeur en moyenne. Il a fallu procéder par tests et essais erreurs pour déterminer la profondeur adéquate des forages en fonction de la couche traversée : moraine, sable, gravier, poudingue...



Les filets employés sont du type « filets pendus ». Fixés en haut et lestés en bas, ils laissent un vide entre eux et la falaise. Ils guident les pierres qui chutent et les éboulis s'accumulent en bas des filets, nécessitant un travail de nettoyage environ tous les deux ans.



Là où le chemin est éloigné de la pente verticale, plus de 800 mètres de barrières ont été posés, empêchant les éboulis d'arriver jusqu'au chemin. Pour assurer les fixations au sol, des « clous » de 6 à 7 mètres de longueur s'enfoncent sous les semelles de béton. Photographies Blurette Staeger

Et maintenant on fait quoi ?

Au temps des grandes canicules

En septembre 2013, un médecin urgentiste genevois déclarait, dans les colonnes de la *Tribune de Genève*, qu'il ne « faudrait jamais se baigner dans le Rhône »¹. Mais voilà, en un peu plus d'une décennie, l'ambiance a changé. Les périodes caniculaires sont devenues la norme là où elles étaient, en 2013 encore, l'exception. Et peu nombreux sont désormais les édiles ou les professionnels du secours à remettre en question la baignade dans le fleuve. C'est incontestablement un nouvel usage de ce paysage d'eau que les autorités essaient tant bien que mal de réguler.

Ne nous méprenons pas. Ce n'est pas la première fois qu'on se baigne dans le Rhône. Au XIX^e siècle, des bains publics ponctuaient le Rhône genevois, de la petite rade jusqu'en aval du pont de la Coulouvrenière. Durant la décennie 1880, la magistrale construction de l'usine hydraulique de la Coulouvrenière – l'actuel Bâtiment des forces motrices (BFM) –, sous l'impulsion du conseiller administratif et ingénieur de renommée mondiale Théodore Turrettini (1845-1916), signe définitivement l'avènement du fleuve industriel, jusqu'alors balbutiant. La conséquence est la démolition des bains de la Coulouvrenière, qui résonne comme le chant du cygne du Rhône espace de baignade. On tentera bien l'expérience de bains flottants amarrés aux piles du pont de la Coulouvrenière, mais ceux-ci, soumis aux flots parfois impétueux, menacent régulièrement de sombrer. Les derniers bains à disparaître, en 1918 seulement, portaient le nom de Bains du Rhône et flottaient aux abords du pont de la Machine. À l'époque, l'eau courante a déjà gagné les étages des logements et l'argument hygiéniste n'a plus cours pour justifier la présence de structures que certains jugeaient disgracieuses.

À partir de 1887, les rideaux mobiles en bois du pont de la Machine sont destinés à appliquer les clauses de la convention intercantonale intervenue en 1884, qui règle les limites des variations du niveau des eaux du Léman. Cela signifie que lorsqu'on les ouvre, en période de hautes eaux, le courant du fleuve gonfle subitement. Dès 1995, c'est le barrage du Seujet, plus en aval, qui assure cette mission. Ce Rhône urbain, à usage industriel, ne se prête plus guère à la trempette. Il y a le danger, bien sûr. Il y a également un effet de mode qui pousse les Genevois, durant les Trente Glorieuses, à aller chercher sur la chaude Costa Brava ou à Rimini l'eau qu'ils ont à profusion sous les fenêtres, mais à des températures souvent trop fraîches.

C'est véritablement la décennie 2010-2020 qui va changer la donne. En 2011, le Canton installe un premier ponton à la Jonction, avant celui sur la rive droite au pont Sous-Terre. La Ville réagit, déplore que les édiles cantonales favorisent la baignade dans un milieu aussi dangereux. On est alors véritablement dans cet espace intercalaire du « et maintenant on fait quoi ? ». Le Rhône est toujours un acteur majeur pour les SIG (voir page 7), mais il devient, à vitesse incontrôlée, en raison notamment des coups de chaud de plus en plus fréquents, un espace follement attrayant, une sorte d'aimant surpassant l'effet dissuasif de tous les règlements et interdictions. À la suite d'un caniculaire week-end de début d'été 2017, un journa-

liste de la *Tribune de Genève* est stupéfié : « en amont du pont Sous-Terre, la rampe en dur (...) marque le départ des croisières sur le fleuve. On faisait la queue samedi et dimanche pour mettre son embarcation à l'eau. Ce qui, il y a encore deux étés, s'apparentait à un défilé fluvial exceptionnel, est désormais devenu l'ordinaire de la sortie apéritive au fil de l'eau. Par centaines, les contemplatifs descendent jusqu'au Lignon dans leurs transats gonflables. »²

2017 est possiblement un point de bascule. Les autorités, désormais conscientes que rien n'arrêtera la déferlante, s'adaptent. Ville et État tirent plus ou moins à la même corde : mise à disposition de bouées de sauvetage – également de grills... – pour la première, responsable des rives ; installation d'îlots flottants au milieu du Rhône pour le second, chargé de la gestion du fleuve. À terme, les autorités prévoient l'installation de nouveaux pontons, d'un éclairage et de bouées supplémentaires. Saisie par des riverains excédés par les nuisances, la justice bloque cependant toute nouvelle installation en 2018 et exige un retour en arrière. Le manque de planification est pointé du doigt et, à partir de cet instant, l'aménagement des rives du Rhône en lieu de baignade va s'insérer dans le tortueux projet de revalorisation de la pointe de la Jonction. Depuis, la masse des adeptes de plongeon, de descentes du Rhône au moyen de toutes sortes d'engins gonflables colorés plus ou moins adaptés, de fêtes ou d'apéros fluviaux accompagnés ou non de trempettes n'a cessé de croître. Et les interventions des sauveteurs avec.

Du côté des autorités, le « et maintenant on fait quoi ? » s'est peu à peu apparenté à une surenchère de projets de grands ploufs en amont du pont des Bergues, dans une vaine tentative de détourner le baigneur du Rhône sauvage. Au *Badi* à la zurichoise ou à la schaffhouseoise aux abords du quai des Bergues, évoqué par Sami Kanaan lors de son année de mairie en 2018, a succédé la version réalisée par Marie Barbey-Chappuis durant cet été 2024 au pied du Jet d'eau. Entre temps, la plage des Eaux-Vives a été inaugurée, un ponton a été installé au quai de Cologny et des espaces de baignades temporaires sont proposés au quai Wilson – avant son réaménagement complet qui donnera un accès permanent à l'eau. Mais finalement rien n'y fait. Le majestueux Rhône plus que millénaire a gagné, sur la longue durée, un nouvel usage récréatif avec lequel il faudra compter.

Gérard Duc

¹ *Tribune de Genève*, 3 septembre 2013 (version en ligne).

² *Tribune de Genève*, 26 juin 2017 (version en ligne).



Photographie
Bluette Staeger

On fait quoi ?

Dans un raisonnement du bien plaire
On aménage les parcs et les plans d'eau
Afin que les êtres, en phase caniculaire,
Se déguisent en canards ou en matelots.

On a construit de nombreux pontons
Là où flottent les bouées en polyester
Pour que ces quidams et leurs rogatons
Posent leurs nippes et leurs postères.

Tout à côté, la nature mise en réserve
Contre l'infâme, une pseudoprotection.
On la clôture, on la visite et on l'observe
Tel un aminche ignoré en déperdition.

Avant que le Rhône, plastifié trop épais,
S'en aille vers la mer jeter ses oripeaux
Suant de ses rives un parfum suspect
Et que l'on pleure la mort des crapauds.

Avant qu'un promoteur ou une avalanche
Fassent glisser les falaises de Saint-Jean
Crachant les arbres et les vieilles branches
Semant le néant et l'incrédulité des gens.

Avant de se réveiller un matin, dépouillés
D'air, de lumière, de liquide et d'aliments
Allons-nous continuer à geindre et à bailler
Ou alors nous mettre à respecter le vivant ?

Rhône et falaises



Priorité aux barges à déchets ou aux paddles et autres bouées? Photographie Bluettae Staeger

Le Rhône, une ressource prisée: qu'en font les Services industriels de Genève (SIG)?

SIG utilise le Rhône pour nombre de ses tâches d'utilité publique. Dans quelle mesure la décision politique de protéger les rives du fleuve et l'engouement actuel de ses eaux pour la baignade et autre navigation en bouée sont-ils compatibles avec les activités de SIG? Conflits d'usages? Alors, on fait quoi maintenant?

Dans le canton de Genève, SIG est une entreprise publique qui fournit des services essentiels. Elle assure notamment la production, le traitement et la distribution d'eau potable, le traitement des eaux usées et la fourniture d'électricité à la majorité des entreprises et foyers et genevois. Par ailleurs, SIG est impliquée dans la gestion des déchets. Le Rhône joue un rôle crucial dans ses activités. Christian Bernet, porte-parole de SIG, répond à nos questions.

Entre le barrage du Seujet et le pont Butin, quelles sont les utilisations du Rhône par SIG?

– Il y a tout d'abord le barrage et l'usine hydroélectrique du Seujet. Cette installation sert non seulement à réguler le niveau du lac, mais également à produire de l'électricité. Il y a ensuite l'installation portuaire de la Jonction qui sert à collecter les ordures ménagères de la ville et les charger sur des barges pour les acheminer par voie fluviale vers l'usine d'incinération des Cheneviers, douze kilomètres en aval. Enfin, SIG exploite la station de pompage des eaux usées de Saint-Jean. Un gros col-

lecteur pour les eaux usées court le long du Rhône, sur la rive gauche, et permet de drainer les égouts non seulement d'une grande partie de la ville, mais également de toute la rive gauche du canton entre lac et Arve. Ces eaux usées traversent le Rhône par un siphon à la hauteur de la pointe de la Jonction jusqu'à la station de pompage de Saint-Jean sur la rive droite. Celle-ci permet de remonter les eaux usées d'une dizaine de mètres qui redescendent ensuite par gravitation jusqu'à la station d'épuration d'Aire.

Suivant quelles priorités est géré le barrage du Seujet?

– La mission principale du barrage du Seujet est de réguler le niveau du Léman, lequel doit se situer dans une enveloppe réglementaire fixée par un acte intercantonal signé par les cantons de Genève, Vaud et du Valais. C'est la raison pour laquelle le barrage du Seujet a été entièrement ouvert pendant plusieurs semaines cet été, suite aux fortes précipitations ajoutées à la fonte des neiges, abondantes.

La mission secondaire de l'installation est de produire de l'électricité, puisqu'on dispose d'une chute de quelques mètres

depuis la sortie du lac. La production de 20 gigawattheures (GWh) par an est certes marginale en regard des quelque 700 GWh produits par l'ensemble des barrages genevois. En outre, le barrage permet également de fournir de l'eau aux heures de forte consommation aux usines hydroélectriques de Verbois et de Chancy-Pougny. Le barrage du Seujet fait un peu office de robinet des usines en aval.

Comment SIG gère-t-elle les tensions potentielles entre le transport des déchets par barges et la zone de baignade utilisée par la population?

– Les risques d'accident sont réels, notamment quand la barge fait demi-tour au départ de la Jonction. L'attelage, qui comprend le pousseur et la barge à déchets, est difficile à manœuvrer, a fortiori quand le courant est fort, car elle mesure près de 60 mètres et pèse 370 tonnes. Des campagnes de sensibilisation sont faites en collaboration avec l'État et le Service d'incendie et de secours (SIS). Des panneaux ont aussi été installés le long du Rhône, notamment sur la station de pompage, pour alerter les baigneurs du danger.

Pourquoi avez-vous installé une zone de renaturation après le pont de la Jonction et comment la gérez-vous?

– Cette zone fait partie des mesures qui tendent à compenser les effets de la hausse du niveau du Rhône dans la retenue du barrage de Verbois. Elle a été financée par SIG qui mandate une entreprise pour son entretien.

Des travaux sont en cours sur les falaises de Saint-Jean et sur le sentier qui les longe au bord du Rhône. SIG intervient-elle dans ce dossier?

– SIG n'intervient pas dans les travaux sur les falaises. En revanche, un chantier est en cours à la pointe de la Jonction où un petit bâtiment est rénové. Ce bâtiment, situé en aval du Canoé Club, fait la jonction entre le collecteur des eaux usées qui longe le Rhône sur la rive gauche et les conduites qui traversent le Rhône et mènent ces eaux à la station de pompage de Saint-Jean. Dans le cadre de ces travaux, quelques arbres ont dû être coupés. D'autres seront replantés à l'issue du chantier.

Entretien réalisé par Emmanuelle Ottet

la vie du quartier

Bibliothèque municipale de Saint-Jean « Et maintenant on fait quoi ? »

Cette année, la bibliothèque entame sa révolution verte. Moins de plastique, moins d'empreinte carbone. Deviendra-t-elle un modèle de sobriété écologique ? Si cela prêche à sourire, l'intention n'en est pas moins louable. Par ce geste, nous souhaitons marquer d'une empreinte décarbonée le symbole d'une prise de conscience nécessaire.

Et c'est sur cette lancée que les Bibliothèques municipales ont imaginé la théma-

tique annuelle de leur programmation culturelle, « Et maintenant on fait quoi ? », en lien avec la stratégie climat de la Ville de Genève.

Nos événements exploreront de façon scientifique, artistique et ludique les questions liées aux enjeux climatiques. Par la mise en valeur des partenariats locaux, par le choix des circuits courts ou par une réflexion générale sur notre manière de consommer, découvrons ensemble des actions concrètes à entreprendre pour participer sagement à l'effort collectif.

Les bibliothèques ne sont plus seulement les temples du savoir, mais des espaces dynamiques, œuvrant à renforcer le lien social. Elles doivent à la fois savoir s'ajuster aux besoins d'une ville internationale comme Genève et s'adresser aux habitants de leur quartier.

À cet égard, votre participation est la bienvenue. Nous sommes attentifs aux retours d'expériences, à vos avis sur vos lectures comme à vos propositions d'achats. La Bibliothèque de Saint-Jean est un trésor qui nous

appartient à tous. Il est de notre devoir de la préserver et de la faire vivre.

Aux carrefours où se croisent les idées, les histoires et les gens, la bibliothèque reste un refuge. Construisons ensemble un lieu qui nous ressemble, qui nous convienne et qui nous accompagne face aux défis des temps que nous vivons.

Bibliothèque municipale de Saint-Jean

Julien Babel, artiste local, entre création et recyclage

Le monde de cet artiste, dont l'atelier se trouve sur les voies couvertes à quelques pas de la bibliothèque, est un véritable patchwork de différentes techniques et matériaux. Dans une démarche responsable, Julien recycle certains matériaux tels que des planches de bois et des t-shirts, utilisés comme supports pour réaliser ses œuvres. Ces dernières mélangent des mots, des images, des émotions et des idées, autant d'éléments rencontrés au fil de ses lectures, dans le cinéma et dans ses expériences de vie.

Cet automne, plongez au cœur de son univers. La Bibliothèque de Saint-Jean a le plaisir de l'accueillir pour deux événements :

- **une exposition: Le mur de l'amour par Julien Babel & Cie.** Le 12 septembre dernier a eu lieu en présence de l'artiste le vernissage de son exposition, une création originale autour de l'Amour, exposée sur le mur central de la bibliothèque. Celle-ci est à découvrir jusqu'au 16 novembre 2024.
- **un atelier: Créer – mélanger et superposer.** Samedi 12 octobre de 14h à 16h, Julien Babel vous propose d'entrer dans

son univers lors d'un atelier qu'il anime en marge de son exposition. Participez au processus créatif de l'artiste qui consiste « à jouer avec le mix, le *non finito*, le repentir, le flou et la superposition des images et des techniques ». Les collections de la bibliothèque seront source d'inspiration pour vos propres créations.

Cet atelier est ouvert à toutes et à tous dès 10 ans. Les places étant limitées, inscrivez-vous au plus vite en suivant ce lien : <https://catalogue-bm.geneve.ch/agenda>



Photographie Mathieu Bondallaz

Atelier

Nos voisins les oiseaux

Oh quel joli oiseau ! Mais c'est quoi comme espèce ? Avec la venue de l'hiver, on observe plus facilement nos petits amis ailés, surtout si on installe une mangeoire sur son balcon ou dans son jardin. C'est donc la saison qui nous permet de leur donner un coup de pouce, tout en ayant le loisir de les voir de près et d'apprendre à les reconnaître.

Dans le cadre de la thématique annuelle des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève à Saint-Jean, nous accueillons un atelier proposé par l'association genevoise La Libellule qui fête ses 20 ans cette année. Celle-ci a pour mission de sensibiliser le public jeune et adulte à la faune et la flore.

Vous apprendrez à reconnaître les oiseaux et à leur fabriquer des mangeoires avec du matériel de récupération. Réservez cette date ! L'atelier aura lieu le 9 novembre 2024 à la Bibliothèque de Saint-Jean, de 14h à 16h. Dès 7 ans, max. 15 personnes. Inscription sur <https://catalogue-bm.geneve.ch/agenda>



Julien Babel

la vie du quartier

Agenda

du 12 septembre au 16 novembre
Le mur de l'amour
 exposition de Julien Babel & Cie
 tout public, entrée libre

jeudi 24 octobre à 10h (durée 1 heure)
Lire avec bébé
 0-2 ans, sur inscription:
saintjean.bmu@geneve.ch

jeudis 17 octobre, 21 novembre
 et 12 décembre à 17h15 (durée 1 heure 15)
Et toi tu lis quoi?
 club de lecture ados, entrée libre

mercredi 2 octobre à 16h30
 (durée 2 heures)
**Atelier récolte et reconnaissance
 de graines avec Claudia Steinacker
 de ProSpecieRara**
 adultes, sur inscription sur
<https://catalogue-bm.geneve.ch/agenda>

jeudi 12 octobre à 14h (durée 2 heures)
Créer – mélanger et superposer:
atelier avec Julien Babel, artiste
 en marge de l'exposition *Le mur de l'amour*
 tout public, dès 10 ans, sur inscription sur
<https://catalogue-bm.geneve.ch/agenda>

vendredi 25 octobre à 15h (durée 3 heures)
Après-midi jeux vidéo:
mondes à préserver
 jeunes, dès 7 ans, entrée libre

samedi 9 novembre à 14h (durée 2 heures)
**Nos voisins les oiseaux, atelier proposé
 par l'association La Libellule**
 jeunes, dès 7 ans, sur inscription sur
<https://catalogue-bm.geneve.ch/agenda>

jeudi 14 novembre à 10h30 (durée 1 heure)
Lire avec bébé
 0-2 ans, entrée libre
 à la ludothèque 1-2-3...Planète!
 avenue d'Aire 42

samedi 23 novembre à 15h
 (durée 1 heure 30)
**Ouvre ton téléphone: atelier démontage
 de smartphone avec NoOps**
 tout public, dès 10 ans, sur inscription sur
<https://catalogue-bm.geneve.ch/agenda>

samedi 30 novembre à 14h30
 (durée 2 heures)
**Atelier de déco de Noël
 avec du matériel de récup!**
 tout public, dès 6 ans, entrée libre

jeudi 5 décembre à 18h30 (durée 2 heures)
Écrire le vivant 4,
atelier d'écriture avec Anne Pitteloud
 adultes, sur inscription sur
<https://catalogue-bm.geneve.ch/agenda>

samedi 14 décembre à 15h
 (durée 1 heure 30)
**En Avent toute, destination Noël: lectures
 d'histoires de Noël par les bibliothécaires**
 jeunes, dès 3 ans, entrée libre

Retrouvez toute notre programmation
 en ligne à l'adresse
<https://catalogue-bm.geneve.ch/agenda>
 Vous avez également la possibilité de
 vous inscrire à notre newsletter Saint-Jean
 en vous rendant à cette adresse
<https://bm-geneve.ch/newsletters>
 ou flashant le code QR ci-dessous



Bibliothèque municipale de Saint-Jean
 Avenue des Tilleuls 19, 1203 Genève
 022 418 92 01



Photographie NoOps

Atelier NoOps: ouvre ton téléphone

NoOps est une association qui lutte contre l'obsolescence programmée sur toute la Suisse romande. Dans cette optique, elle propose un cycle d'ateliers de sensibilisation au sein des Bibliothèques municipales et s'arrêtera par chez nous à la fin du mois de novembre. D'anciens smartphones seront « disséqués » pour en récupérer différents matériaux secondaires.

Venez avec vos anciens smartphones, que vous pensiez définitivement inutilisables, afin de comprendre pourquoi ils sont si difficiles à réparer et ce qu'on peut y récupérer.

L'atelier se déroulera samedi 23 novembre de 15h à 16h30. N'hésitez pas à vous y inscrire et devenez ainsi actrices et acteurs du développement durable. Inscription sur <https://catalogue-bm.geneve.ch/agenda>

Pour aller plus loin

Les bibliothécaires vous proposent une sélection de documents sur la thématique annuelle « Et maintenant on fait quoi? »



Emmanuelle Houssais
Le murmure de la forêt
 Éditions du Ricochet, 2023

Alice est une petite fille curieuse amoureuse de la nature. Elle ramasse des plumes, récolte des graines et essaie de les faire pousser. Elle aimerait égayer son quartier tout gris car recouvert de bitume. Avec ses camarades, elle se lance dans l'aventure. Une forêt va naître de leur effort commun et leur volonté de préserver ce qu'ils ont construit. Très jolie fable richement illustrée qui nous apprend qu'on n'a pas besoin d'être des adultes pour avoir des idées et s'investir dans un beau projet.
 Album, dès 4 ans.

Aurélie



Élise Rousseau
Sur le chemin des oiseaux
 Grasset, 2023

Partez à la découverte des oiseaux avec Élise Rousseau, « bird-watcheuse », qui nous emmène en balade et nous propose diverses réflexions sur notre fonctionnement, nos pratiques et l'avenir de notre monde au regard de nos amis ailés. Une véritable ode à la nature qui rend hommage aux oiseaux et à tous les passionnés qui les regardent et tentent de les sauver. Une lecture apaisante et édifiante.

Christelle



Isabel Maria Sanchez Vegara
 Anke Weckmann
Greta Thunberg
 Kimane, 2022

Dans la bataille pour le climat, il y a les actions, mais aussi les personnalités qui nous donnent l'impulsion pour en faire. Cet album biographique retrace l'enfance de Greta Thunberg et explique aux enfants pourquoi et comment elle est devenue un symbole de la lutte climatique.
 Documentaire, dès 6 ans.

Charles



Didier Ehenaff,
 Sandrine Legendre
Un sport vert pour ma planète: 100 mesures concrètes pour bonifier l'impact écologique du sport et des sportifs
 Chiron, 2012

Le sous-titre de cet ouvrage engagé dit tout des velléités des auteurs, qui ne se limitent pas à faire un état des lieux de la question (1^{re} partie), ni à présenter les enjeux relatifs (2) et les acteurs qui ont montré l'exemple (3). La 4^e partie a le mérite d'aller plus loin, d'engager le lecteur avec force et convictions dans une vision plus durable du sport. Cette prise de conscience impliquant les impacts directs et indirects s'avère plus que jamais nécessaire.

David

Agrandissement du cycle de Cayla : les parents – et habitants – actifs du quartier demandent un projet de qualité !

Le 5 juin dernier, l'autorisation de construire pour créer onze classes « sèches » supplémentaires au cycle d'orientation de Cayla a été publiée dans la *Feuille d'avis officielle*. Or ce projet d'extension, déjà contesté en 2023, n'a guère été modifié depuis... et soulève toujours des questions et des problèmes.

En mai 2023, Le Forum et la Maison de quartier avaient organisé un apéro-débat ouvert à toute personne intéressée, pour rappeler l'histoire du cycle dans le quartier, présenter le projet d'agrandissement et recueillir les remarques des participant·e·s à la soirée.

Les réactions des personnes présentes – dont un certain nombre de parents d'élèves du primaire et du cycle – avaient porté sur deux points du projet jugés très discutables :

1. le lieu d'implantation du nouveau bâtiment ;
2. l'augmentation du nombre d'élèves au-delà du seuil d'un établissement à taille humaine.

L'ensemble des remarques, une fois synthétisées (voir le résumé ci-dessous), avaient été envoyées au Département du territoire, où elles ont été jointes au dossier.

LES POINTS CRITIQUES SOULEVÉS

- le choix d'implanter un nouveau bâtiment sur une surface végétale destinée, lors de la construction du CO en 2003, à constituer un parc pour le quartier
- la nécessité de maintenir et développer des zones de fraîcheur en développant l'arborisation
- l'absence dans le projet de toute étude d'impact sur l'environnement
- l'absence de toute mesure visant à réduire le puits de chaleur que constitue actuellement l'immense surface minérale du préau
- la nécessité de prendre en compte la sécurité des déplacements, dans cette zone déjà très fréquentée par les véhicules, les habitant·e·s du quartier et les élèves du primaire et du CO
- la différence, pour la vie dans un établissement scolaire, que représente le passage de 750 à 1000 élèves, exigeant de mettre sur pied un projet éducatif adapté pour maintenir de bonnes conditions d'enseignement, d'apprentissage et de vie commune
- la nécessité de prévoir une augmentation : 1) des espaces de rencontres et de détente ; 2) des moyens en locaux et en personnes pour accompagner les élèves qui vont se retrouver dans un établissement plus anonyme en raison de sa taille



Le projet de nouveau pavillon, image de synthèse. La bande herbeuse au premier plan à droite ne sera pas réalisée. Architecture Yves Janet sarl

Un projet sans réelle amélioration

Malgré une année de consultation et d'étude au sein des services concernés, le projet d'agrandissement du cycle n'a pas vraiment été modifié. Seul changement notable, le nouveau bâtiment, qui dans la première version était situé à côté des terrains de basket, est maintenant prévu du côté de l'école primaire, à l'autre extrémité du terrain, mais toujours dans la bande de verdure. Ceci pour qu'il ne soit pas construit au-dessus du tunnel ferroviaire qui relie la Praille à Châtelaine. Par contre, les remarques d'habitant·e·s transmises à l'État par le Forum n'ont manifestement pas été prises en compte. On peut noter, par exemple, que la proposition de placer le nouveau bâtiment sur une surface déjà en béton a été écartée par la commission d'architecture, qui a préféré qu'on construise sur la prairie actuelle. Ou s'interroger, alors que le personnel administratif est déjà sous tension du fait du nombre d'élèves et que ses conditions de travail se sont dégradées, qu'il n'y ait pas de projet d'augmentation de leurs effectifs.

Une demande de dialogue

Très inquiète devant cette situation, et après avoir examiné dans le détail le projet de construction, l'Association de parents d'élèves du cycle d'orientation de Cayla (APECO) a écrit en juillet aux deux conseil-

lers d'État concernés par ce dossier, Anne Hiltbold, responsable du Département de l'instruction publique, et Antonio Hodgers, responsable du Département du territoire. L'APECO, rejointe par l'Association de parents d'élèves des écoles de Saint-Jean et du Devin-du-Village, a fait part de ses observations (ainsi, sur le plan architectural, plusieurs éléments semblent insuffisants)

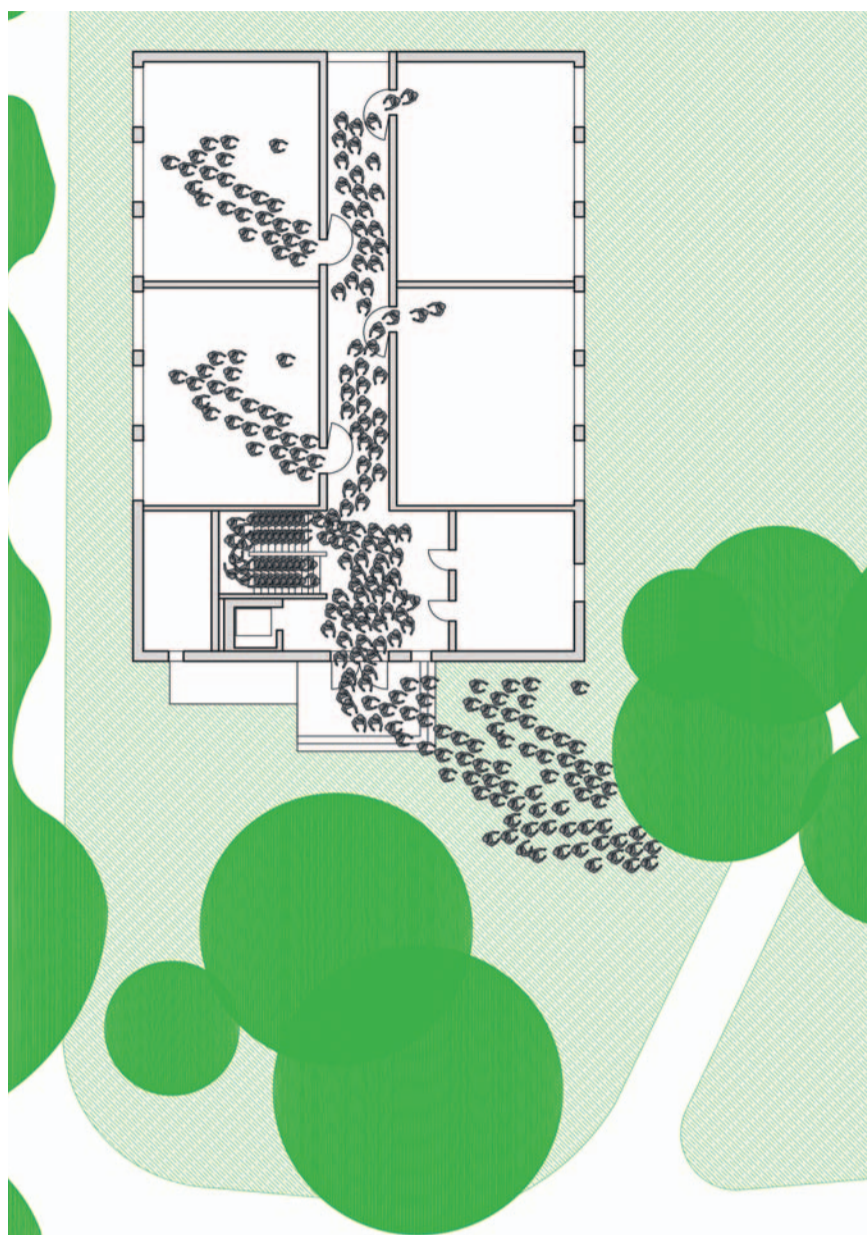
et de ses préoccupations. À leur avis, le futur cycle n'offrira pas – tant aux élèves qu'aux enseignant·e·s – de bonnes conditions d'étude et de vie collective. Et c'est pourquoi les deux associations ont demandé qu'une discussion publique puisse avoir lieu pour améliorer le projet. Au moment de la rentrée scolaire, cette demande n'avait pas encore reçu de réponse...

Dans un esprit de conciliation, certaine que le DIP comme le DT a les intérêts des élèves et des enseignants à cœur, et que la situation d'urgence ne doit pas empêcher de trouver des solutions, l'APECO demande une rencontre avec les représentants des autorités compétentes en vue d'une amélioration du projet par

- la modification de l'orientation du pavillon, de manière à ce que l'entrée principale soit orientée vers la cour du cycle ;
- l'adaptation des circulations intérieures à des dimensions adéquates et l'intégration d'espaces collectifs, garants de la qualité de la vie sociale en milieu scolaire ;
- la planification de projet d'aménagement extérieur et paysager visant à compenser la réduction de l'espace végétalisé lié à la construction ;
- un projet éducatif avec des mesures de gestion de l'impact de la densification sur la vie scolaire afin de limiter les incivilités, le harcèlement, etc., pour maintenir de bonnes conditions d'enseignement, d'apprentissage et de vie commune ;
- une réflexion bilatérale entre la nouvelle Direction du CO Cayla et les habitants du quartier, via le Forum 1203, avant l'ouverture du pavillon à la rentrée 2025, afin de résoudre les questions de mobilité et sécurité inhérentes à la densification.

Nous espérons que notre prise de position pourra donner lieu à échange positif (...).

Extrait de la lettre ouverte de l'APECO envoyée à M^{me} Hiltbold et à M. Hodgers



Sortie des classes du futur pavillon.
APECO, Association des parents d'élèves du CO Cayla

M^{me} Zuber ajoute que, si les pavillons prévus répondent à un besoin, ils grignotent néanmoins des espaces de récréation. Avec les tensions qui existent, si en plus les espaces de récréation ne sont plus disponibles, les élèves se retrouvent dans des espaces très restreints, souvent entièrement en béton et peu accueillants, et les pauses de 15 minutes deviennent donc très compliquées à gérer. Les pavillons grignotent aussi parfois sur les espaces de sport. (1)

és, la différence est nulle. Il y a donc, dans les débats sur la taille d'un établissement et son rôle dans sa performance scolaire, un enjeu d'équité sociale. Pour un établissement accueillant majoritairement des enfants issus de milieux sociaux favorisés, la question de sa taille ne se pose pas. Pour un collège dont les élèves viennent de milieux défavorisés, la taille importe : dans ce cas, les petites structures sont plus performantes que les autres. (2)

La FAPEO (Fédération cantonale des Associations de parents d'élèves de l'enseignement obligatoire) encourage le dialogue et la concertation entre les différents acteurs concernés. Elle soutiendra les solutions qui favorisent les meilleures conditions d'apprentissage et de bien-vivre ensemble pour tous les élèves et le corps enseignant.

Les effectifs d'élèves ne cessent d'augmenter et notre fédération réclame depuis des décennies des bâtiments scolaires adaptés et de taille humaine dans tous les quartiers. (3)

plusieurs solutions. Les enseignants en réclament depuis plusieurs années et ont toujours défendu les cycles à 650-700 élèves maximum. Cela est fondamental pour l'ambiance et la vie scolaire. Aucun cycle n'a été construit (4)

Le nombre d'élèves est prévisible, il suffit de regarder le PDCn* et les quartiers, avec une marge de manœuvre sur les développements urbains et les recours. L'incapacité du parlement à déclasser fait qu'on en arrive à avoir des pavillons provisoires. (5)

*PDCn = Plan directeur cantonal

Des enjeux qu'il faudrait quand même discuter

De son côté, le Forum Démocratie participative a également écrit aux deux conseillers d'État. Il a expliqué appuyer la demande des parents d'élèves, et déploré que les avis des habitant-e-s n'aient pas été écoutés, alors que la densification d'une école touche toute la vie du quartier.

Le Département s'est borné à indiquer dans une brève lettre d'accusé de réception qu'une pesée des intérêts avait été effectuée. Mais on ne trouve nulle trace de celle-ci dans le dossier d'attribution de l'autorisation de construire. Tout s'est fait sans débat, ni avec les associations, ni sur la place publique, à propos des enjeux posés par cet agrandissement.

Ces enjeux, on l'a vu, touchent les conditions d'apprentissage et de vie scolaire pour des élèves entrant dans l'adolescence, le risque d'impossibilité d'y travailler que présente un bâtiment déjà surchauffé en été, les questions de sécurité à l'intérieur et aux alentours des bâtiments, la création de postes pour l'accompagnement des élèves et d'espaces, même si le nouveau projet intègre un bureau pour un doyen et une salle des maîtres – car il ne suffit pas de construire des classes – et le maintien d'une zone de verdure ouverte au quartier, sans oublier l'enjeu démocratique. Car il ne suffit pas d'observer les procédures pour faire acte de démocratie. Il est plus fondamentalement nécessaire de discuter avec tous les partenaires et organismes concernés non seulement des objectifs que l'on souhaite – ici de conditions d'enseignement et de vie scolaire dignes et de qualité, avec suffisamment de classes pour tous les élèves – mais également de ce qu'ils nécessitent de réaliser concrètement, et des moyens qu'on se donne pour les atteindre.

Nicolas Künzler

À voir

- Quartier libre 129 (automne-hiver 2023-2024), pp. 16-17 à retrouver sur mqsj.ch/journal-ql
- www.forum1203.ch/CO-Cayla-un-agrandissement-contesté (juin 2023), et www.forum1203.ch/CO-Cayla-un-agrandissement-contesté-suite (juillet 2024)
- le site de l'APECO : www.fapeo.ch/apc-co/apc-co-cayla

Du côté de la Concorde...

Le Plan directeur de quartier de la Concorde prévoit des modifications du carrefour entre l'avenue de l'Ain et l'avenue d'Aire, pour que la circulation venant du pont Butin en direction d'Aire et du Lignon ne traverse plus le quartier de la Concorde. Afin de concentrer tous les mouvements de circulation sur le carrefour, sont prévus un U-Turn sur l'avenue d'Aire, une nouvelle bretelle en direction de l'avenue de l'Ain, et le réaménagement de l'avenue de la Concorde. **Le Forum 1203 organise une soirée publique pour la présentation de ce projet par la Ville de Genève aux habitant-e-s du quartier :**

**LUNDI 14 OCTOBRE À 18 h
À L'ÉCOLE DES OUCHES**

(lieu et horaire à confirmer)

avec la participation de
Frédérique Perler

conseillère administrative en charge du Département de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité, ainsi que ses services et mandataires



Un nouveau coordinateur pour le Forum

A partir du mois de novembre, Paul-Frantz Cousin sera le nouveau coordinateur du Forum pour toutes les questions concernant l'ensemble du secteur 1203. En effet, après treize ans de travail au service de la participation des habitant-e-s dans le quartier, Nicolas Künzler prend sa retraite cet automne. Le comité de l'association a donc engagé un nouveau collaborateur. Il travaillera en tandem avec Geneviève Herold, qui reste, elle, responsable du travail d'accompagnement du processus participatif lié à la transformation du quartier de la Concorde.

Sociologue de formation, Paul-Frantz Cousin est à la fois un homme de réflexion et de terrain. Il a en effet mené des travaux de recherche et d'enquête en sociologie, mais également travaillé, pour la Ville de Genève, à la conception et la mise sur pied d'événements participatifs rassemblant des personnes de tout milieu. Le Forum se réjouit de bénéficier de son expérience et de ses compétences.

Vous aurez donc bientôt l'occasion de faire sa connaissance lors des événements organisés par le Forum ou de moments de rencontre dans le quartier.

Le comité du Forum

la vie du quartier

Adresses utiles

MAISON DE QUARTIER DE SAINT-JEAN

Ch. François-Furet 8 · 1203 Genève
tél. 022 338 13 60
info@mqsj.ch
www.mqsj.ch

LE 99 – ESPACE DE QUARTIER

Rue de Lyon 99 · 1203 Genève
tél. 022 418 95 99
Le99.info@ville-ge.ch

LUDOTHÈQUE 1-2-3... PLANÈTE !

Av. d'Aire 42 · 1203 Genève
tél. 022 344 06 52
ludoplanete@sunrise.ch

LUDOTHÈQUE DE SAINT-JEAN

Rue de Saint-Jean 12 · 1203 Genève
tél. 022 344 07 00
Ludo-stjean@bluewin.ch

LA MANUFACTURE COLLABORATIVE (MACO)

Chemin des Sports 87 · 1203 Genève
tél. 022 727 60 00
info@lamaco.ch
www.lamaco.ch

LES VOIES COUVERTES COOPÉRATIVE

RENOUVEAU DE SAINT-JEAN
Av. des Tilleuls 7 · 1203 Genève
tél. 022 344 08 41
contact@lesvoiescouvertes.ch

ASSOCIATION DES SENIORS « AU FIL DU RHÔNE »

Quai du Seujet 32 · 1201 Genève
tél. 022 731 46 75

CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)

Hospice Général de Saint-Jean/Charmilles
Rue de Lyon 93-95 · 1203 Genève
tél. 022 420 68 40

FORUM1203

ASSOCIATION « FORUM DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE »

info@forum1203.ch
www.forum1203.ch

ANTENNE SOCIALE DE PROXIMITÉ SERVETTE

PETIT-SACONNEX / SAINT-JEAN
Rue Hoffmann 8 · 1202 Genève
tél. 022 418 97 90
asp.servette.soc@ville-ge.ch

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-JEAN

Av. des Tilleuls 19 · 1203 Genève
tél. 022 418 92 01
www.ville-ge.ch/bm

POLICE MUNICIPALE DES CHARMILLES

Rue de Lyon 97 · 1203 Genève
tél. 022 418 82 82
lloitiers.charmilles.seep@ville-ge.ch

Rencontre avec le peintre et auteur Luc Marelli



Luc Marelli partage ses enchantements du monde vivant dans des créations gorgées de couleurs vibrantes, iridescentes... Voici qui convenait bien au Centre Pro Natura de Champ-Pittet qui l'a exposé cet été sous le titre *Microcosme Macrocosme*.

Dans ses *Cahiers de dessins*, il brosse d'autre part des portraits piquants de la ville et de son architecture, des collisions pacifiques de chacun avec chacune, de mœurs urbaines trépidantes qui comprennent aussi celles des corneilles et des moineaux profiteurs.

De quoi délirer au café du coin, au marché (de Plainpalais), dans le tram et, parfois dans un train helvétique qui conduit jusque dans les vertes prairies alémaniques. L'un des cahiers de dessins est ainsi devenu un collector des maisons et fermes d'Appenzell perchées sur les collines.

Le 24 octobre, le comédien Claude Thébert nous propose une rencontre avec Luc Marelli. Il lira *Tendresses après la pluie*, un récit du peintre voyageur fasciné depuis dix ans par la Finlande, son histoire déchirante, les froids mauves et bleutés de la forêt boréale qui ont fait naître une nouvelle palette.

Chantal Woodtli

« La chaleur vient dans la forêt mixte. S'y enfoncer. Repos des sens. Chaleur délicate. Glisser sur les tapis d'aiguilles de mélèze, embarqués par la forêt.

L'écorce des bouleaux flotte en drapeau dans le vent. Presque une mue animale. Borborygmes des mousses à notre passage. Au loin, le lac dans ces lèvres vertes brille comme de l'acier. »

Extrait de Luc Marelli, *Tendresses après la pluie*, Éditions art&fiction, 2024

Lecture par Claude Thébert, comédien, jeudi 24 octobre à 18 h à la Bibliothèque de Saint-Jean

Rendez-vous chez Voltaire

La programmation des Rencontres des Délices pour le début 2025 n'est pas encore finalisée. Mais rappelez-vous que, chaque mois, une visite gratuite tout public dès 12 ans vous invite à découvrir Voltaire et les Délices. Prochaines dates: 17 octobre, 18h-19h, et 22 novembre, 12h15-13h15.

Visites en français, gratuites et sans inscription. C'est à 61 ans que Voltaire atterrit à Genève, investissant la Villa des Délices de 1755 à 1760. Il y produisit de nombreuses œuvres renommées, dont *Candide*. Cette visite propose une découverte de la vie du philosophe des Lumières, avec un accent sur

son séjour dans la cité de Calvin. Vous pouvez également réserver une visite pour groupes de 5 à 25 personnes, un lundi, jeudi ou vendredi.

Écrire à : visites.bge@geneve.ch

Consultez le programme complet de la Bibliothèque de Genève sur bge-geneve.ch

Le dimanche boîte à échanges

C'est l'histoire d'une journée qui a pour but de réaménager une chambre afin d'accueillir quelques jours une famille, c'est donc l'histoire d'un dimanche où tu te réjouis dès le début d'en arriver à la fin. Parce que rangement implique fatalement tri, et comme souvent chez toi le tri de livres, le douloureux tri de livres. De CD aussi, pas de quartier, de ces dizaines de dizaines de CD lamentablement inutiles soigneusement camouflés depuis des années dans, dessous et derrière des étagères. Tu ne les écoutes plus, mais tu les aimes.

Alors tu remplis des sacs de livres (surtout ne pas reculer, ne pas réfléchir, ne pas tourner la première page), tu les harnaches sur ton vélo destination la boîte à échanges. Sur le trottoir à côté des voies couvertes, cube de métal gris éphémère récipiendaire de trésors qui se partagent. Tu y déposes aussi pas mal de bandes dessinées (c'est dur, c'est dur) que tu arranges joliment sur le muret à côté de la boîte. Trafic

de vélos et de piétons qui regardent, posent, prennent, arrêts fugitifs ou concentrés. Les yeux puis les mains qui butinent.

Deuxième trajet une heure plus tard (surtout ne pas reculer, ne pas réfléchir, ne pas tourner la première page de chaque livre). La première livraison entièrement cueillie. Une dame regarde un xylophone en plastique rouge, tape dessus avec la baguette, te dit dans un français hésitant pour mon petit-fils d'un an. Tu regardes l'instrument, les deux rangées de touches sont mélangées, les noires avec les blanches, elle a l'impression que des notes manquent. Alors à côté d'elle tu remets les lamelles dans l'ordre, vous chantonnez ensemble en vérifiant la gamme.

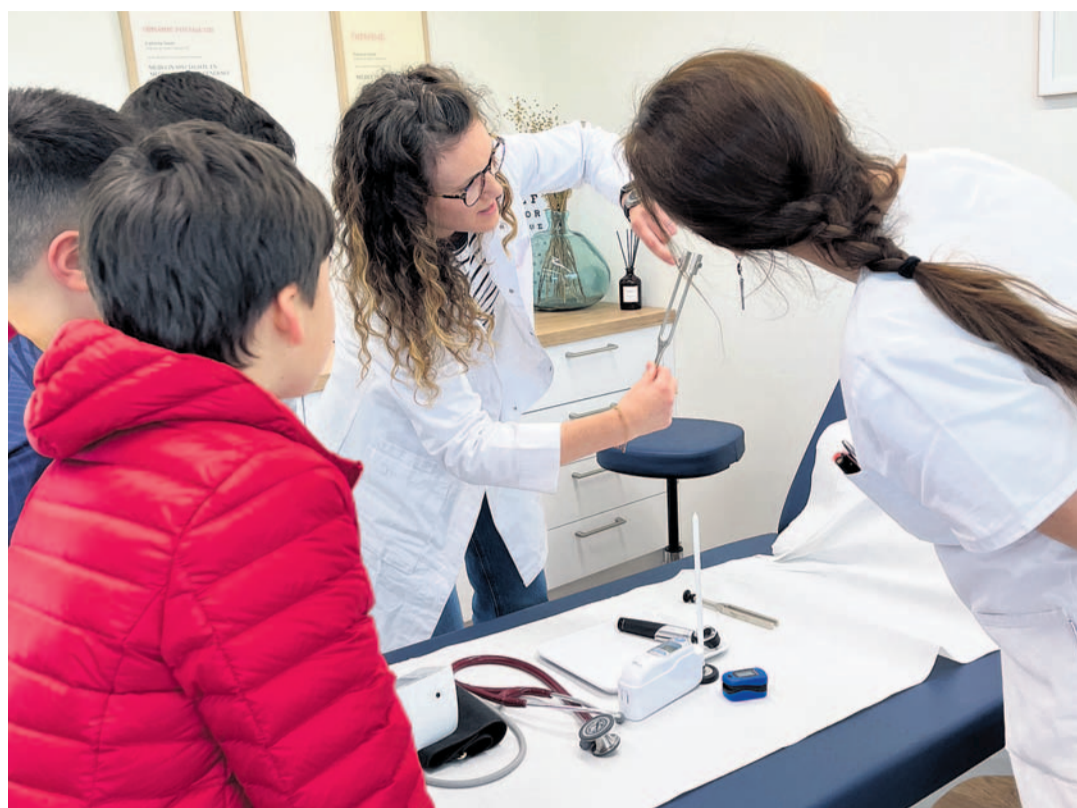
Arrive une autre dame, et son petit chien, qui vous demande s'il y a des disques aujourd'hui. Non, mais comme le tri est en cours à la maison, tu lui dis que tu reviendras dans l'après-midi. La musique c'est ma vie, te dit-elle, pourriez-vous me les réserver? Tu lui proposes de se retrouver à la boîte un peu

plus tard, mais elle a peur de rater le rendez-vous. Tu suggères alors qu'elle te donne son numéro de téléphone, mais ni elle ni toi n'avez de quoi écrire. La grand-maman au xylophone est encore là, vous lui demandez par gestes un stylo. Pendant ce temps deux personnes déposent leur cargaison, trois choisissent de nouvelles lectures.

Toute une vie bruisse autour de cette boîte à échanges, qui donne une seconde vie aux choses de chez nous. Pour finir, tu iras livrer les disques à la dame en bas de chez elle, vous discuterez au pied de son immeuble. C'est l'histoire de trois stations à la boîte à échanges aujourd'hui, sous le soleil exactement, trois rayons dans une journée qui s'annonçait d'un triste tri, miel d'échanges de mots et de regards qui ne seraient pas venus au monde sans la boîte à échanges d'objets, c'est l'histoire d'une reine du quartier.

Anouk Dunant Gonzenbach

la vie du quartier



Découverte ludique au cabinet médical Tour de Lyon.



Atelier pizza au Giardino Romano.

« Grâce à vous, je veux faire ce métier plus tard ! »

Une journée inoubliable de découverte des métiers et des professionnels du quartier de Saint-Jean a enchanté 35 élèves de 10-11 ans.

Après le succès de la première édition des « Métiers du quartier » en 2023, la deuxième a eu lieu le 26 avril dernier. Le temps d'une journée, des petits groupes de quatre élèves de 7^e primaire de l'école de Saint-Jean, soit 35 élèves de 10 et 11 ans, sont partis à la rencontre de commerçants, d'artisans et de divers professionnels du quartier. Chaque groupe a pu découvrir durant 30 minutes sept différents métiers, accueilli par des professionnel·les ravis de voir leur activité susciter un tel intérêt.

Ainsi, les enfants ont pu mettre la main à la pâte à la pizzeria, s'essayer à l'illustration ou découvrir le distributeur de médicaments de la pharmacie. Certains ont manié une machine à tatouer, une tondeuse pour chiens ou ont essayé le stéthoscope d'un médecin. De nombreuses professions ont été représentées telles que coach sportif, graphiste, garagiste, architecte, cuisinier, avocat, restaurateur et tant d'autres.

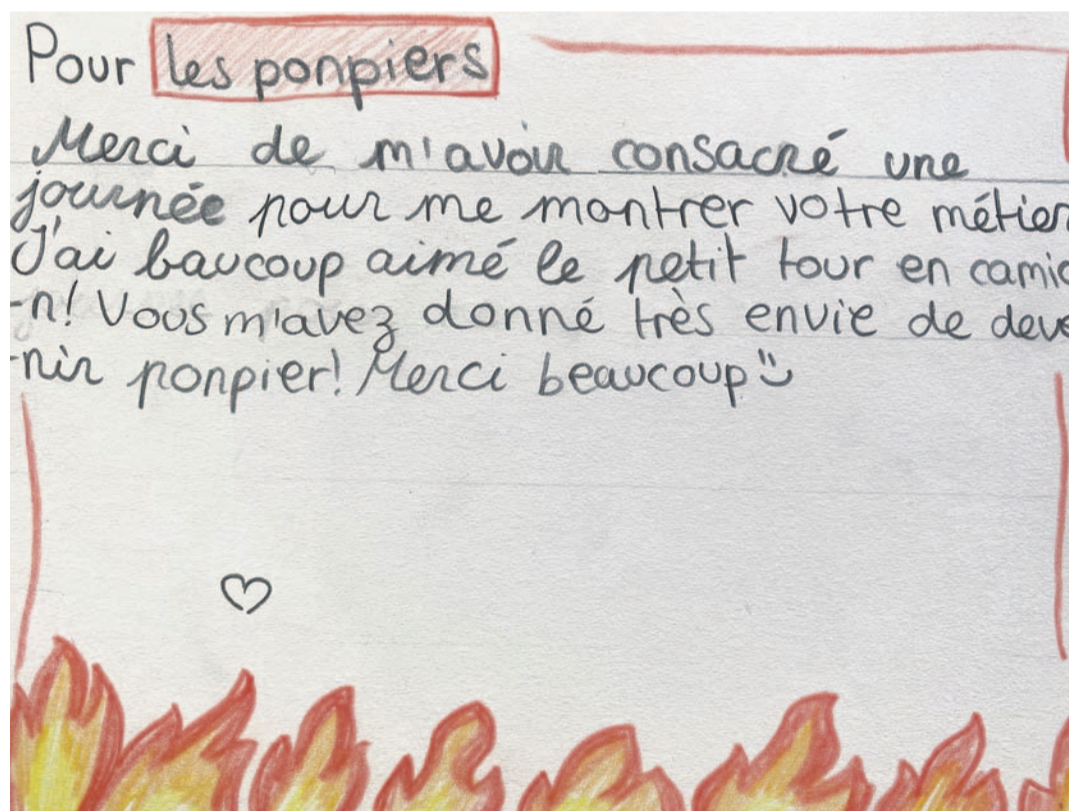
Chaque groupe était accompagné d'un adulte: enseignantes, bénévoles de l'Antenne sociale de proximité ou membres du Collectif. En tant qu'accompagnante d'un des groupes, j'ai pu observer de près l'effervescence, la curiosité et l'intérêt manifesté par ces jeunes lors de cette journée.

Rétrospective

Le premier arrêt de mon groupe est chez « Mes gâteaux » où la pâtissière nous accueille avec un grand sourire et un gâteau prêt à être glacé et décoré par les enfants. Ils s'essaient à l'art du « cake design » avec grande attention.

Nous nous dirigeons ensuite vers la Maison de quartier, où une oasis de jeux accueille les enfants à chacune de leurs pauses. Là-bas, les élèves ont droit à une initiation à l'apiculture ainsi qu'à une présentation de la ruche qui se trouve sur le toit. La visite est fascinante et les enfants, en tenue complète d'apiculteurs, semblent venir d'une autre planète.

C'est aussi à la Maison de quartier que tous les élèves se retrouvent pour le pique-nique de midi, sous le regard bienveillant de Marion Nydegger, animatrice socioculturelle, qui a tout mis en œuvre pour que les groupes mangent au chaud et à l'abri de la pluie, bien présente ce jour-là. C'est l'occasion pour les enfants de partager fièrement leurs expériences. Certains sont passés chez le tatoueur et montrent avec fierté leurs faux tatouages. « On a pu tatouer sur de la fausse peau!



Photographies Collectif « Les Métiers du quartier »

« C'était mon moment préféré! » s'exclame l'un des élèves.

Un des moments forts de la pause de midi est notre passage à la caserne des pompiers. Chaque élève a pu faire le tour du quartier dans le camion de pompiers et essayer d'éteindre un feu fictif avec la lance à incendie. Une élève leur lance: « Vous m'avez donné très envie de devenir pompier! Merci beaucoup. »

La journée se poursuit avec la rencontre de plusieurs autres professionnels, et chaque visite apporte une nouvelle perspective, une multitude de questions de la part des jeunes, ainsi que des expériences plus sensorielles. Par exemple au cabinet médical Tour de Lyon où les enfants peuvent s'ausculter les uns les autres, écouter leur cœur et leur respiration. Chez les policiers municipaux, ils découvrent les voitures, les cellules et l'équipement des agents.

La journée arrive à sa conclusion à 16h30. L'un des élèves me dit: « C'est la meilleure journée de ma vie! » C'est la plus belle des reconnaissances pour le groupe d'organisation.

Les institutrices des deux classes de 7^e primaire sont enchantées par cette journée:

« Une fois de plus, les commerçants ont été formidables et ont su transmettre aux enfants la passion de leur métier », nous disent-elles. « Nous nous sentons privilégiées d'avoir vu naître ce projet et sommes ravies qu'il puisse profiter à d'autres enfants les années prochaines. »

Au-delà de la découverte d'un métier, ce projet organisé par le collectif « Les Métiers du quartier » et l'Antenne sociale de proximité Servette Petit-Saconnex/Saint-Jean, en collaboration avec la Maison de quartier et l'école de Saint-Jean, est une occasion formidable pour les élèves de commencer à se projeter dans différentes perspectives professionnelles. En outre, un tel événement stimule la cohésion sociale et crée un lien de proximité entre les habitant·es et les professionnel·les du quartier. Une accompagnante témoigne: « J'ai été touchée par l'enthousiasme et la générosité des professionnel·les. Ce projet n'a pas seulement été une expérience éducative, mais aussi une belle leçon de vie sur l'entraide et la découverte de l'autre. »

Le Collectif souhaite encourager et inspirer d'autres écoles à organiser des journées

similaires. Il se tient volontiers à disposition des établissements scolaires ou des associations de parents d'élèves pour les accompagner dans ce sens.

Nadja Strittmatter
membre du comité de Métiers du quartier

Professionnels ayant participé à l'événement
Boulangerie Gloria, Boulangerie Ruckstuhl, Cabinet médical Tour de Lyon, Caserne des pompiers volontaires, Cœur de Laine, Coquetterie canine, Crèche Le Tipi, Garage Saphir, Giardino Romano, Groseille, Laborious 2.0, Marchitecture, Mes gâteaux, Pédiatrie du Centre médical des Charmilles, PharmaciePlus Saint-Jean, Police municipale des Charmilles, Restaurant Les Tilleuls, Saint-Jean Avocats, SO2 Design, Superposition graphisme, Tatouage La Commune, Tout local, Vétérinaire de Saint-Jean.

Soutien: Coop Saint-Jean Parc

Et si on voyait plus grand ?

À Genève, seuls 4% des jeunes qui sortent du cycle d'orientation commencent directement un apprentissage, contre 20% dans le canton de Vaud et 40% en moyenne en Suisse. Dans le canton, l'âge moyen d'obtention d'une certification professionnelle est de 23 ans. Cela signifie que les jeunes commencent leur apprentissage relativement tard, à 19 ou 20 ans, souvent après un échec dans un établissement secondaire. Face à ce constat, le Conseil d'État genevois a adopté un plan d'action pour soutenir et valoriser l'apprentissage. Actuellement, le cursus scolaire prévoit que les élèves fassent au minimum deux jours de stage professionnel entre la deuxième et la troisième année du cycle. Mais comment obtenir un stage? C'est là que le collectif « Les Métiers du quartier » propose un coup de pouce en mettant à profit son réseau de proximité et en ouvrant des possibilités de stages-découvertes aux élèves du cycle de Cayla auprès des commerçants, institutions et professionnels du quartier. L'idée a été accueillie avec enthousiasme par la Direction du CO Cayla. Une collaboration verra le jour en mai 2025.

Céline Michel
membre du comité

Ces projets vous animent?
Rejoignez le Collectif!
Contact: metiersduquartier@gmail.com

la vie du quartier

Les droits des locataires attaqués

Chasser les locataires pour relouer plus cher? C'est le plan du lobby immobilier pour démanteler la protection des locataires.

LAsloca Genève organise une soirée d'information destinée aux locataires mardi 19 novembre à la Maison de quartier de Saint-Jean, à 18h30. Dans un contexte où les loyers explosent et où les droits des locataires sont attaqués au Parlement fédéral, l'Asloca répond à vos questions et vous informe sur vos droits.

Dans un contexte de pénurie de logements, les locataires sont de plus en plus sous pression: les loyers augmentent, les coûts de l'énergie

s'envolent, etc. Beaucoup d'habitants se sentent démunis, ne connaissent pas bien leurs droits ou ne savent pas vers qui se tourner. Que faire face à une hausse de loyer abusive? Comment se protéger lors de travaux dans son immeuble? Peut-on exiger des compensations pour des nuisances? Ces problématiques seront notamment abordées le 19 novembre, en présence de Christian Dandrès, juriste à l'Asloca et conseiller national.

Cette soirée s'inscrit également dans le cadre de la campagne contre la réforme du

droit du bail voulue par les milieux immobiliers et qui constitue une véritable attaque contre les droits des locataires. Le 24 novembre, la population suisse votera sur deux lois qui, si elles passent, permettront aux bailleurs de résilier les baux plus facilement pour augmenter les loyers à chaque changement de locataire. Il faut voter 2 x NON pour stopper ces réformes qui ne visent qu'à enrichir encore plus les bailleurs, au détriment des locataires qui peinent déjà à joindre les deux bouts. Ce n'est que le début: d'autres attaques contre

les locataires sont en préparation et seront prochainement votées par le Parlement fédéral. Cette soirée de novembre sera donc l'occasion d'aborder également les enjeux politiques cruciaux qui menacent la protection des locataires et la lutte contre les loyers abusifs.

Éric Lecoultra
Asloca

L'Asloca répond à vos questions et vous informe sur vos droits
mardi 19 novembre 2024 à 18h30
Maison de quartier de Saint-Jean

petites annonces

Que ce soit à travers l'art du clown, le corps en mouvement ou le Journal Créatif®, s'offrir des moments pour nourrir le lien à sa créativité et l'encourager à fleurir au quotidien. Douceur, bienveillance et rires garantis.

Clown: vendredis 18h-20h45,
2 x par mois / stages
Mouvement: mardis 9h30-10h45,
2 x par mois
Journal Créatif: jeudi ou vendredi, 9h-12h30,
1 x par mois / stages
av. des Tilleuls 15
rens.: Véronique Clerc 079 628 05 43

Danse libre Malkovsky

lundi 18h-19h30,
école des Grottes
mardi 14h-15h30,
salle Tai Chi à Saint-Jean
mardi 20h-21h30,
école des Grottes

www.danselibregeneve.ch
Nicole Häring 079 560 71 94



Grégoire Gfeller
cours de guitare et ukulélé

15 Av. des Tilleuls - 1203 Genève
contact@gregoire-g.com 079 766 0123

Qui voudrait chanter des chants du monde avec le Chœur de Saint-Jean?

Pas nécessaire de savoir lire la musique. Répétitions tous les jeudis de 20h à 22h à la salle de rythmique de l'École de Saint-Jean (porte centrale de l'école).

rens.: choeurdesaintjean@gmail.com
ou 076 566 64 45

En vente à l'atelier du Pavillon Cyla



BON CADEAU MECANIK VELO

Pour les petites ou les grandes attentions, offrez un bon du Pavillon!

Bon répa: choisissez le montant; il permet à la personne qui le reçoit d'effectuer des réparations, d'acheter un vélo ou des pièces.
Bon cours de méca: pour soi ou les autres, permet de bénéficier d'un cours individuel de 2h, sur mesure, selon besoins et niveau.
Prix: 80.-/2h et 100.-/2h, prix de soutien

Atelier Feldenkrais

jeudi 9h15-10h15
et 10h30-11h30,
Espace de quartier du
Clos Voltaire, rue de Lyon 49

vendredi 9h-10h,
Être en mouvement - av. des Tilleuls 21

www.atelierfeldenkrais.ch
Nicole Häring 079 560 71 94

ÊTRE MOUVEMENT

Catherine Ding Licchelli,
thérapeute psychocorporelle et enseignante de yoga, vous propose:

YogaAdo et AcroYoga: 16h30-17h30
respirer, s'étirer, s'assouplir, se renforcer, se détendre, grandir, s'amuser, se concentrer, partager, se respecter, faire confiance
âge: 11 à 16 ans

Yoga pour tous: 18h-19h
Se retrouver, harmoniser corps et esprit avec un yoga accessible
âge: 17 à 107 ans

av. des Tilleuls 21
renseignements: Catherine 076 615 72 80

Pose ta voix!
Sessions: 1, 8, 15, 29 oct., 5 nov. 2024
mardi de 19h à 20h15
D'autres sessions auront lieu en 2025.
Saviez-vous que votre voix vous révèle et peut être travaillée, entraînée et développée?
Ces cours s'adressent à toute personne souhaitant explorer cet outil important de la communication et acquérir des techniques pour le développer et le ménager.
Au Clos Voltaire, rue de Lyon 49-49 A

tarifs: 120.- (AVS, étudiant 100.-)
inscription: Madeleine Frantzen
076 348 61 43 madfrantzen@bluewin.ch

PLANNING ATELIERS 2024

SEPTEMBRE

Atelier p'tits chefs
Dégouline de chocolat

Espace de quartier 99
mercredi 04.09 à 14h45
Espace de quartier Plainpalais
lundi 16.09 à 16h30
Espace de quartier des Eaux-Vives
mercredi 18.09 à 14h45

NOVEMBRE

Atelier p'tits chefs
Avoir l'air d'une courge

Espace de quartier 99
mercredi 06.11 à 14h45
Espace de quartier Plainpalais
lundi 18.11 à 16h30
Espace de quartier des Eaux-Vives
mercredi 20.11 à 14h45

OCTOBRE

Atelier p'tits détectives
Coquilles d'œuf et poulet

Espace de quartier 99
mercredi 02.10 à 14h45
Espace de quartier des Eaux-Vives
mercredi 16.10 à 14h45
Espace de quartier Plainpalais
lundi 21.10 à 16h30

DECEMBRE

Atelier p'tits chefs
Surprise de fête!

Espace de quartier 99
mercredi 04.12 à 14h45
Espace de quartier Plainpalais
lundi 16.12 à 16h30
Espace de quartier des Eaux-Vives
mercredi 18.12 à 14h45

Écriture créative - Journal Créatif

L'écriture créative: un processus libérateur d'idées, de sensations, de sentiments, de coups de cœur, qui se matérialise par des mots, des couleurs, des matières, des supports divers. Elle permet l'expression de soi, sans exigence littéraire ou artistique. Elle vise avant tout le plaisir de créer.

À la rencontre de soi par l'écriture, le dessin, le collage

Prendre le temps d'écrire, de créer, prendre du temps pour soi.

Une invitation au voyage intérieur, un espace dans l'agitation du monde. Explorer en groupe la beauté et la force des images et des mots, laisser une trace de tout ce qui tisse notre vie, nos espérances, nos rêves.

www.fee-coquelicot.ch
atelier@fee-coquelicot.ch
Rue du Beulet 4, 1203 Genève
+41 77 462 11 45



Cours de Pilates
av. des Tilleuls 15a
lundi 12h30 jeudi 18h15

Retrouvez les sensations d'un corps jeune. Le Pilates travaille les muscles en profondeur tout en les étirant. On gagne en souplesse et en tonicité. Force centrée. Grande détente à la fin du cours. Renforcer sa ceinture abdominale supprime les maux de dos. Prof expérimentée attentive et bienveillante.

Renseignements et inscription:
florence.osztrowszki@gmail.com
079 225 68 19.
Cours d'essai 20.-

Taiji quan - Isabelle Roux
Ateliers sur les voies couvertes face à la bibliothèque - av. des Tilleuls 15

discipline traditionnelle chinoise
silence - unité - mouvement - harmonie
centre - équilibre

Cours de présentation et d'essai (gratuit)
mercredi 25 septembre, 12h30
Début des cours
semaine du 30 septembre
Prix du trimestre (10 x 1h) 250.-

Merci d'annoncer votre présence
079 329 16 03 (message ou sms)
ou sur **www.cours-taiji.ch**



L'accueil des habitant·es à la découverte des falaises et des bords du Rhône

Vous avez aimé le dossier de ce numéro ? Alors prolongez votre plaisir en venant voir tout ça de vos propres yeux ! Une fois n'est pas coutume : accueil des habitants et *Quartier libre* abordent le même thème.

Lan dernier, dans un bal spectaculaire, des hélicoptères parcouraient le ciel du quartier portant, un à un, les arbres retirés des falaises de Saint-Jean. Puis, derrière des clôtures interdisant normalement tout passage, de gros travaux de pose de treillis et de barrières ont remodelé le paysage familier des bords du Rhône et des falaises.

Pourquoi la Ville a-t-elle décidé d'engager cet énorme chantier ? Les falaises de Saint-Jean sont-elles en train de s'effondrer ? Et, au fond, pourquoi y a-t-il des falaises à cet endroit ? N'est-ce pas contradictoire de voir autant d'arbres coupés alors qu'il est reconnu que l'on devrait augmenter la végétalisation et la canopée ? Que sont devenus tous les animaux, les oiseaux notamment, qui peuplent les bords du Rhône ?

Ces questions vous titillent-elles ? Venez le 5 octobre les aborder lors de la douzième édition de l'Accueil des habitants de Saint-Jean-Charmilles ! Comme chaque année, c'est une occasion offerte à toutes et à tous – fraîchement installés ou résident·es de plus longue date – de nouer des liens tout en découvrant des facettes parfois inconnues du quartier. Et c'est gratuit !

Pour cette édition, la balade vous emmène dans un paysage qui a fasciné les esprits depuis la fondation du prieuré de Saint-Jean jusqu'à nos jours.

Le programme :

9h30 – Accueil avec café-tartines à la Maison de quartier de Saint-Jean, chemin François-Furet 8.

10h – Départ pour la balade avec des haltes commentées.

11h30 – Arrivée au parc du prieuré de Saint-Jean où un apéritif convivial sera servi pour clore la visite. Vous pourrez y rencontrer des représentant·es d'associations et d'institutions du quartier.

Attention : Nous sommes désolés, mais cette année la promenade prévue ne convient pas à des personnes à mobilité réduite ni aux poussettes (escaliers et chemin de terre : sentier des Falaises). Prévoir de bonnes chaussures. Bienvenue !

Le groupe d'organisation

Le groupe d'organisation est formé d'une fidèle équipe d'habitant·es qui s'étoffe d'année en année, et de : la Maison de quartier de Saint-Jean, le Forum1203, l'Antenne sociale de proximité de la Ville de Genève et son Espace de quartier Le 99.



Saint-Jean/Charmilles



Samedi 5 octobre 2024, 9h30

**Départ de la Maison de quartier de Saint-Jean
Chemin François-Furet 8 – 1203 Genève**

Ouvert à toutes et tous, gratuit et sans inscription.



agenda automne 2024

samedi 28 septembre, 19h30

CINÉMA

Projection du film
Un p'tit truc en plus
avec transats

samedi 5 octobre, 9h30

ACCUEIL DES HABITANT·ES

samedi 12 octobre, dès 20h
SOIRÉE « BLIND TEST »

du 21 au 25 octobre
CENTRE AÉRÉ ENFANTS
(sur inscription)

dimanche 3 novembre, dès 17h
**CONCERT
ANTIBROUILLARDS**
« Duo Laguardia – Meccio »

dimanche 10 novembre, dès 17h
**CONCERT
ANTIBROUILLARDS**
« Furry »

dimanche 17 novembre, dès 17h
**CONCERT
ANTIBROUILLARDS**
« Curable in the Kitchen »

mardi 19 novembre, 18h30
**L'ASLOCA RÉPOND
À VOS QUESTIONS**
et vous informe sur vos droits
de locataires

dimanche 24 novembre, dès 17h
**CONCERT
ANTIBROUILLARDS**
« Sortez Cover »

vendredi 13 décembre, dès 17h
FÊTE DE L'ESCALADE

quoi de neuf ?

Les Antibrouillards

repas et concerts à la MQ de St Jean - 2024

Entrée libre sans réservation
17h00 - ouverture des portes
17h30 - concert 1er set
18h15 - repas
19h15 - concert 2ème set

3 novembre
Duo Laguardia Meccio

10 novembre
Furry Bros

17 novembre
Crumble in the Kitchen

24 novembre
Le Bus Magique et Sortez Cover

Tarif du repas:
enfants : 7.-
dès 12 ans: 10.-
dessert: 3.-

Chemin François-Furet 8
1203 Genève
022 338 13 60

MAISON DE QUARTIER DE SAINT-JEAN
AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE GENÈVE

MAISON DE QUARTIER DE SAINT-JEAN

LA MQSJ

Fait son cinéma
2ème édition

28 septembre 2024
Projection du film à 19h30

“Un p’tit truc en plus”

Entrée libre
Pop corn Gratuit

BLIND TEST

2024

12 OCT

SAMEDI

ENTRÉE LIBRE DES 20H

Ch. François-Furet 8, 1203
022 338 13 60 - info@mqsj.ch

MAISON DE QUARTIER DE SAINT-JEAN

sans réservation

Les Antibrouillards

Chaque année, les dimanches du mois de novembre, lorsque le brouillard s’installe dans les rues de Genève, il y a toujours une lumière scintillante qui vous accueille chaleureusement à Saint-Jean. Il vous suffit de pousser la porte de la Maison de quartier pour y découvrir les Antibrouillards : des concerts – gratuits – accompagnés d’un repas à prix modique, concocté par un groupe d’habitants qui s’engage à vous offrir une soirée mémorable.

La MQSJ fait son cinéma

L’an dernier, nous avons évoqué les questions de genre en diffusant tout d’abord un micro-trottoir, réalisé par les enfants de l’accueil libre avec l’aide de Patrick leur moniteur. Pour cette deuxième édition, le thème abordé sera celui du handicap, avec la projection du film *Un p’tit truc en plus*.

La FÊTE CE QU’IL VOUS PLAÎT 2025

prendra une autre dimension : elle marquera les 40 ans de la Maison de quartier !

Nous préparons la FÊTE des 40 ANS de la MQSJ qui aura lieu le 24 mai 2025

Si vous avez idées ou talents, venez les proposer à la Maison de quartier pour participer à l’organisation ou à la programmation et/ou

Si vous voulez dessiner une affiche pour cet événement, sachez que nous allons lancer un concours !

Si vous êtes intéressé-e ou pour toutes précisions utiles, contactez-nous :
022 338 13 60 / info@mqsj.ch
8, chemin François-Furet – 1203 Genève

une semaine avec nous



activités enfants

LE MARDI EN CUISINE

Par thème et selon les saisons, les enfants découvrent les plaisirs de la cuisine, encadrés par un cuisinier expérimenté.
 Horaire: mardi 16h30-18h30
 Âge: 7-14 ans
 Accueil: sur inscription, payant, 10 places par session.
 Lieu: cuisine du rez-de-chaussée

ACCUEIL LIBRE

Cet accueil permet aux enfants du quartier de se rencontrer, de jouer, de bricoler et de partager des expériences diverses.
 Horaire: mercredi 9h-17h30, et vendredi 16h-18h30
 Âge: 3^e-8^e primaire (mercredi) et 5^e-8^e primaire (vendredi)
 Accueil: libre, gratuit et sans inscription, après entretien obligatoire sur rendez-vous.
 Lieux: rez-de-chaussée de la Maison de quartier et marché couvert (selon activités)

LE REPAS DU MERCREDI

Dans le cadre de l'accueil libre du mercredi, un repas convivial est ouvert aux enfants
 Horaire: mercredi 12h-13h
 Âge: dès la 3^e primaire
 Inscription: sur place jusqu'à 11h30
 Prix: 7.-
 Lieu: rez-de-chaussée de la Maison de quartier

LE VENDREDI BRICOLE

Cet accueil permet aux enfants du quartier de bricoler, réparer, construire ou démonter des choses avec l'aide et sous l'œil vigilant d'une petite équipe d'encadrement.
 Horaire: vendredi 16h-18h30
 Âge: 5^e-8^e primaire
 Accueil: libre, gratuit et sans inscription
 Lieu: atelier de la Maison de quartier

ET AUSSI: DES SORTIES

Tout au long de l'année, des sorties sont organisées par notre équipe. Les informations peuvent être obtenues à l'accueil de la Maison de quartier. Ces activités ponctuelles nécessitent des inscriptions et sont payantes. Elles sont ouvertes à des classes d'âge différentes en fonction du type de sortie.

ACCUEIL 1P-2P

Le mercredi, un accueil sous forme de prise en charge complète à la journée permet aux plus jeunes de se familiariser avec la vie de la Maison de quartier.
 Au programme: jeux, bricolages, sorties et activités conjointes avec l'accueil libre.
 Horaire: mercredi 8h-17h30
 Âge: 1^{re}-2^e primaire
 Accueil: payant et sur inscription (18 places par année scolaire)
 Lieux: espace enfants et rez-de-chaussée de la Maison de quartier/marché couvert (selon activités)

ET TOUJOURS: UN ESPACE À DISPOSITION

Pour fêter des anniversaires les mardis, jeudis, vendredis et samedis, durant les heures d'ouverture de la Maison de quartier, sauf en période de mesures sanitaires.



activités pré-ados

Cet accueil libre permet aux jeunes de 9 à 13 ans de se rencontrer, discuter, jouer et partager un goûter (crêpes), encadrés par des professionnels.

LE JEUDI: ACCUEIL LIBRE

Horaire: 17h-19h
 Prix: gratuit. Lieu: la buvette
 Sorties occasionnelles



activités ados

La Maison de quartier dispose d'un «Espace ados» qui leur est dédié. Cet espace est un lieu d'accueil libre pour les adolescents entre 14 et 18 ans, dont la finalité est d'être un point de repère, d'écoute et de conseil, mais aussi un lieu de loisirs, d'activités diverses à réaliser avec l'aide et le soutien des animateurs.

LE MERCREDI ET LE JEUDI

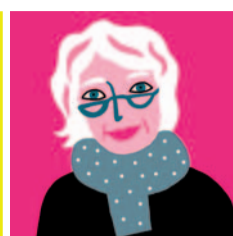
Cet accueil permet aux ados de passer l'après-midi à la Maison de quartier, une petite restauration peut être proposée.
 Horaire: mercredi 14h-18h, jeudi 17h-19h

LE VENDREDI

Cet accueil permet aux ados de passer le début de soirée à la Maison de quartier pour un moment de rencontre jeux, discussions et partager un repas.
 Horaire: vendredi 16h30-22h
 Repas: inscriptions sur place jusqu'à 18h
 Prix: 4.-

LE SAMEDI

Du 9 novembre 2024 au 11 avril 2025 (Fermé le 1^{er} samedi de chaque mois!)
 Horaire: 14h-18h

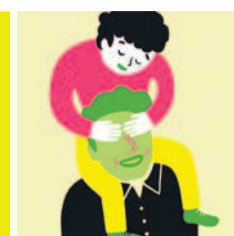


activités aîné.e.s

LES VENDREDIS AÎNÉ.E.S

Une des spécificités de la Maison de quartier de Saint-Jean est d'avoir un secteur aîné.e.s dont le but est d'offrir des espaces de rencontres et d'échanges pour les seniors, à l'échelle locale. L'équipe propose des activités selon un programme trimestriel (voir dans le bulletin *Perpetuum Mobile*). Les activités régulières du secteur se déroulent principalement les vendredis. Des brunchs, des lotos, des jeux de cartes et des grillades vous attendent durant l'été.

Le bulletin *Perpetuum Mobile* est disponible à la Maison de quartier; vous pouvez également l'obtenir en nous transmettant votre adresse par téléphone au 022 338 13 60, afin que nous puissions vous l'envoyer à votre domicile.



activités adultes & tout public

La Maison de quartier propose ponctuellement diverses activités destinées aux adultes et aux familles; des concerts, des conférences, de belles expositions, de chouettes spectacles et des fêtes vous attendent tout au long de l'année. Nous avons aussi le souhait de vous accueillir dans des espaces de démocratie participative, afin de vous offrir des activités fédératrices ouvertes à tous au sein de notre Maison de quartier. Pour plus d'informations: n'hésitez pas à visiter régulièrement notre site internet www.mqsj.ch ou à nous téléphoner au 022 338 13 60.



services

En fonction des disponibilités, la Maison de quartier peut mettre des locaux à disposition pour fêter des anniversaires, organiser des réunions de famille, associatives ou autres. Les prêts sont gratuits, nous vous demandons une contrepartie durant l'année. Une caution de 200.- sera demandée lors du prêt. Elle dispose également d'un labo photo pour les amoureux de la photo argentique. De plus, vous pourrez trouver chez nous une salle de danse dotée d'un miroir afin de pouvoir suivre vos progrès et perfectionner votre style. Les bricoleurs trouveront également leur bonheur au sein de l'atelier de la Maison de quartier regorgeant d'outils. La Maison met ponctuellement du matériel à disposition des habitant.e.s et des associations du quartier.



Maison de quartier de Saint-Jean

Chemin François-Furet 8 • 1203 Genève • tél. 022 338 13 60 • info@mqsj.ch

La Maison de quartier de Saint-Jean est une association sans but lucratif ouverte à toutes les personnes intéressées. Elle est partenaire de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). Les activités développées s'inscrivent dans le cadre des orientations de la Charte cantonale des centres. Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et à celles du Département municipal des affaires sociales de la Ville de Genève, par l'intermédiaire du Service de la jeunesse.

Accueils: accueils et informations tout public, accueils libres enfants et ados, atelier bricolage, accueils 1P-2P sur inscription, ateliers de cuisine sur inscription, accueils jeunes adultes, accueils aîné.e.s / centres aérés: février, été, octobre / concerts / conférences / expositions / festivals tout public: Cappuccini, Antibrouillards / fêtes / prêts de salles: anniversaires, fêtes de famille, réunions, labo photo / prêts de matériel / repas / sorties / spectacles

accueil et informations tout public et permanence téléphonique chaque semaine

mardi, jeudi, vendredi 16h-19h
 samedi 14h-18h

La Maison de quartier est fermée au public pendant les vacances de février, de Pâques, d'été, d'octobre, de Noël ainsi que pendant les jours fériés.

Détails sur www.mqsj.ch

coup d'œil dans le rétroviseur

Le Bonhomme Hiver

Après plusieurs tentatives de changements dans les fêtes de quartier portées par l'équipe d'animation de la Maison de quartier, 2024 a connu le retour du Bonhomme Hiver à Saint-Jean.



Photographie Oana

Les gens du quartier ont répondu présents et la fête a connu un grand succès. Rythmé par les sons endiablés des batucadas, le défilé du Bonhomme Hiver s'est emparé de la rue de Saint-Jean, jusqu'au terrain du secteur C des voies couvertes. Cette année, une œuvre «paillesque» fut le fruit d'une collaboration entre tous les jeunes volontaires du secteur enfant, accueil libre des mercredis et des vendredis bricolage.

Après une mise à feu spectaculaire, les participants ont pu partager un moment convivial autour d'une soupe et de diverses douceurs concoctées par le secteur ados, en soutien à leur voyage en camp d'été. Une belle fête fédératrice, au sein de la Maison de quartier, de ses usagers et usagères, ainsi que pour les habitant-es du quartier.

De quoi envisager la version 2025 avec grande motivation!

Tatiana

Les Vac'à Pâques, accueil libre intergénérationnel

Du 8 au 12 avril 2024 s'est tenue la 2^e édition des Vac'à Pâques

Cette année, notre semaine d'activités intergénérationnelles a eu pour thème la culture japonaise. Pour nous aider à mener à bien la programmation des activités, nous avons eu la chance de pouvoir étroitement collaborer avec le Consulat du Japon à Genève. Chaque jour de cette très belle semaine s'est alors composé d'interventions et d'activités menées autant par l'équipe d'animation de la MQSJ que par des personnes reconnues du réseau japonais dans le Grand Genève.

Beaucoup de personnes nous ont fait part de leur grande satisfaction. Une participante nous a affirmé avoir eu la sensation de voyager – au Japon –, tout en étant bien ici, avec

nous. Une autre personne était heureuse de pouvoir se rendre utile, car cela est valorisant. En effet, le bénévolat reste un appui précieux, pour prêter main forte, lors de ce type d'événements.

La force et le succès de cette semaine ont aussi résidé dans l'aspect insolite de la programmation. Pour l'équipe d'animation, cette formule d'accueil libre permet de travailler simultanément avec divers publics. Notre collaboration avec le consulat du Japon et son réseau a été une vraie ressource culturelle et une expérience de valeur. Cela nous a permis de rencontrer de nouvelles personnes, à travers un réseau spécifique et bien établi.

Marco



Le groupe Cotori, le 12 avril. Photographie Marco



Photographie Marion

Centre aéré d'été

La Maison de quartier de Saint-Jean joue un rôle essentiel durant les vacances d'été en accueillant chaque semaine plus de 30 enfants, âgés de 5 à 12 ans.

Le besoin de lieu comme celui-ci est tel que la demande excède fréquemment la capacité d'accueil, rendant les places très convoitées. Au total, ce sont plus de 220 jeunes qui bénéficient d'une semaine de centre aéré au sein de notre quartier tout au long de l'été.

Nous avons une nouvelle fois pu profiter du terrain boisé aux abords du Lignon. Les jeux en plein air comme le foot, le badminton ou les batailles d'eau ont divertis les enfants, presque autant que les incontournables cabanes, de mieux en mieux aménagées au fil des ans grâce à notre équipe bricoleuse.

Les exceptionnels repas de notre chef adoré Donovan ont ravi les papilles des enfants et des équipes d'animation, inlassablement au long des sept semaines.

Un château gonflable a été livré sur le terrain durant la semaine raccourcie (le 1^{er} août étant férié) afin de compenser le jour en moins.

Pour la première fois cette année, l'objectif des sorties hebdomadaires a été de ne pas utiliser de car, pour des raisons écologiques. Les équipes d'animation se sont creusé la tête pour trouver des sorties accessibles en transports publics, tram, bus ou train. Ainsi, nous avons pu faire de belles découvertes, telles que l'accrobranche des Évaux, les chemins de fer du Kaeserberg à Fribourg, les aigles du Léman à Sciez, le Bioparc à Bellevue, l'exposition de robots à Lausanne, le centre de réadaptation des rapaces à Bardonnex, Planet Climbing à Plan-les-Ouates et le Musée suisse du jeu à La Tour-de-Peilz. Autant de beaux souvenirs que petits et grands garderont en mémoire.

Nous adressons un immense merci à tous ceux qui contribuent à rendre cela possible : les enfants, les parents, les services publics, les équipes, les bénévoles et les associations. Rendez-vous aux prochaines vacances avec impatience!

Marion

Les ados de la MQSJ en Albanie!

Le camp d'été en Albanie s'est déroulé de manière exceptionnelle, dépassant toutes nos attentes.

Douze adolescents, avides de découvertes, ont pleinement profité de cette immersion dans la culture albanaise. Ils ont exploré Tirana et Krujë, s'imprégnant de l'histoire riche du pays à travers la visite de monuments emblématiques. Les activités étaient variées, mêlant culture et divertissement. Une sortie en bateau autour des îles de Vlorë et de Sazan a ajouté une touche d'aventure inoubliable.

Les échanges chaleureux avec les habitants ont renforcé cette expérience, laissant nos jeunes enchantés par les rencontres. Ce séjour d'une semaine, du 2 au 9 juillet, a non seulement permis aux adolescents de découvrir un nouveau pays, mais aussi de créer des liens forts entre eux et avec la culture albanaise. Une expérience enrichissante pour tous, qui restera gravée dans les mémoires.

Ljiridon



Photographie Fabien

coup d'œil dans le rétroviseur



Le groupe BAP Trio, le 24 mars. Photographie Blulette Staeger

Cappuccini

Depuis plus de vingt ans, le festival des Cappuccini propose quatre brunchs en musique les dimanches du mois de mars.



Photographie Blulette Staeger

Fête ce qu'il vous plaît!

Votre fête, dans votre quartier. La deuxième édition s'est tenue le 1^{er} juin sous le marché couvert.

Eh non vous n'avez pas rêvé, il y a bien eu un attelage tiré par des chevaux, dans les rues de Saint-Jean. Autant de jeunes que de moins jeunes se sont alors réjouis de pouvoir faire un tour en calèche dans leur propre quartier, en allant notamment rejoindre le plus petit Jardin botanique de Suisse à la rue de Saint-Jean où les attendaient visite et autres activités.

Au niveau de son concept participatif, cet événement a pu donner une visibilité aux personnes qui fréquentent la Maison de quartier – dans le cadre de leurs activités – tout au long de l'année. Nous notons que cette formule a porté ses fruits. En effet, beaucoup de gens ont répondu présents, de manière active, avec beaucoup de danse et de musique. Nous sommes alors heureux d'avoir pu mettre en avant de nombreux talents, en proposant un espace de représentation artistique et culturelle, pour ainsi dire public. La Maison de quartier souhaite pérenniser cette fête de quartier pour ses habitants et habitantes. Nous vous attendons encore plus nombreux et nombreuses la prochaine fois! (voir aussi page 16)

Marco



Photographies Blulette Staeger (en haut) et Maud/API

Aîné·es

Se sustenter, se balader, visiter des expositions en tout genre et des contrées inconnues, jouer, apprendre et parfois sortir de sa zone de confort en suant joliment... Voilà l'odyssée estivale de notre secteur aîné·es.

Je souhaite faire partie de l'Association de la Maison de quartier de Saint-Jean

nom _____

prénom _____

adresse _____

téléphone _____

courriel _____

date de naissance _____

remarques _____

Je suis d'accord d'être contacté·e si la Maison de quartier a besoin d'un coup de main occasionnel.

Je suis intéressé·e à m'engager éventuellement dans une commission ou au comité. Merci de me contacter pour en discuter.

date, signature _____

Quartier libre

Journal de la Maison de quartier de Saint-Jean
Chemin François-Furet 8 · 1203 Genève
tél. 022 338 13 60 · info@mqsj.ch
www.mqsj.ch

Rédaction Gérard Duc, Mauricio Guillen, Marco Nachira, Emmanuelle Ottet, Blulette Staeger, Pierre Varcher

Ont collaboré à ce numéro Association des parents d'élèves du CO Cayla (APECO), Association Rhônature, Christian Bernet (SIG), Anouk Dunant Gonzenbach, Nicolas Künzler (Forum 1203), Éric Lecoultré, Céline Michel, Nadja Strittmatter, Chantal Woodtli, l'équipe de la Bibliothèque municipale de Saint-Jean, l'équipe de la MQSJ

Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch

Impression DZB
Tirage: 14 000 exemplaires
Paraît 2x l'an

saint-jean-charmilles autrefois

Les falaises et le bord du Rhône : une histoire de couches

Si les falaises de Saint-Jean sont constituées de plusieurs couches géologiques (que Gérard Duc décrit en page 2), leur perception par les populations locales s'est façonnée progressivement également en plusieurs couches, historiques, géographiques et sociales.

Tout commence un soir du V^e siècle. Pas âme qui vive sur le plateau actuellement occupé par les quartiers des Charmilles et de Saint-Jean, hormis quelques passants sur les chemins et sentiers. Deux d'entre eux, Romain et Palade, partis de leur ermitage de Saint-Claude dans le Jura et se rendant à l'abbaye de Saint-Maurice en Valais, décident de passer la nuit au bord du Rhône dans une grotte creusée dans les falaises. À peine installés, ils voient arriver deux lépreux, un père et son fils, qui avaient pris cette grotte comme refuge. Romain, un saint homme (il sera sanctifié plus tard), les salue, leur demande de bien vouloir les accueillir, les prend dans ses bras et leur donne à chacun un baiser. Les quatre partagent alors le repas du soir.

Le lendemain, Romain et Palade s'éclipsent de tôt matin et ne sont plus là quand les deux lépreux se réveillent et constatent avec stupéfaction que leurs stigmates de la lèpre ont disparu ! Guéris ! Miracle ! Ils courent alors dans le hameau puis en ville pour annoncer la nouvelle.

Autant vous dire que les « vrais » historiens n'aiment pas trop cette histoire et se contentent d'affirmer que l'origine de Saint-Jean et les raisons de l'implantation d'un prieuré demeurent obscures¹. Mais comme l'écrit Edmond Ganter qui a exhumé ce récit de la *Vie des saints du Jura*, « le miracle de saint Romain a peut-être permis la naissance quelques siècles plus tard du prieuré de Saint-Jean. S'il ne s'agit pas d'une certitude, c'est néanmoins une éventualité digne d'intérêt. »²

Deuxième couche : un prieuré prospère (1100-1536)

Ce qui est sûr, c'est que la renommée de Saint-Jean-les-Grottes se répand alors loin à la ronde et que les pèlerins se mettent à accourir sur cette terre de miracle, y déversant aumônes et autres offrandes. Au temps des Croisades, on apporte des reliques, un bout de la chaîne de captivité de saint Jean Baptiste et un fragment d'os ; le vocable de Saint-Jean s'impose alors. Des églises en bois de plus en plus grandes sont successivement édifiées, les terres s'agrandissent et vers 1100 est érigé un édifice en pierre adossé à un prieuré. L'évêque de Genève fait don du tout à l'Abbaye d'Ainay à Lyon si bien que Saint-Jean devient terre ecclésiastique, ni à Genève, ni en Savoie. Pendant plus de 400 ans, le prieuré vit dans une prospérité certaine au rythme des 3 P : poissons, pinard et prières. Les truites séchées et fumées sont échangées loin à la ronde et des vignes couvrent le haut et le bas des falaises.

Troisième couche : du vin aux moulins

En octobre 1535, une milice protestante genevoise met le feu au prieuré par mesure de rétorsion. On vit alors une époque troublée entre indépendantistes genevois partisans d'une alliance avec les Suisses et pro-Savoyards, et où l'adoption de la Réforme envenime les conflits. Avec l'arri-



Une vue romantique des falaises, A. Aglio (1822). Bibliothèque de Genève



La minoterie de Sous-Terre et sa roue avant la construction du pont vers 1870. À droite, la puiserande de la Jonction pour l'irrigation des potagers. Bibliothèque de Genève. Collection MQSJ

vée des Bernois en 1536, les terres de Saint-Jean sont rattachées à Genève et sont « vendues » aux bourgeois genevois qui peuvent se les offrir. Le prieuré et l'église sont rasés, les pierres utilisées pour renforcer les remparts de la ville.

Les vignes continuent d'être exploitées, mais, au pied des falaises, c'est maintenant la force motrice du Rhône qui attire les investisseurs : des moulins se succèdent alors le long du Rhône, surtout là où s'élève maintenant l'énorme bâtiment du Seujet qui a été édifié en rasant une portion de falaise. Au-dessus des ruines du prieuré devenues invisibles, on cultive le jardin d'une maison bourgeoise. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que la Société Immobilière genevoise y installe un moulin et une minoterie, nécessitant la construction d'une passerelle, le premier pont Sous-Terre.

Quatrième couche : les falaises deviennent paysage

Petit à petit, l'idée de paysage fait son chemin et on commence à regarder d'un autre œil ces falaises abruptes dominant le Rhône et sa jonction avec l'Arve. Les éperons deviennent des lieux d'observation où les peintres viennent planter leur chevalet. Voltaire s'empresse à chaque fois de montrer à ses invités la vue sur les trois fleuves tumultueux depuis l'extrémité actuelle de la rue du Belvédère. Les romantiques accentuent encore le phénomène et Chateaubriand en personne vient se balader au bord du Rhône depuis la « cabane de Sous-Terre » des Constant où il séjourne. C'est cet esprit des romantiques qui va permettre aux falaises de rester quasiment intactes. Au début du XX^e siècle, alors que les vignes du bord du Rhône sont délais-

sées, les Intérêts de Genève prennent à leur charge la réalisation d'une idée lancée par l'association de Saint-Jean-Charmillles : aménager un sentier de promenade du pont Sous-Terre au nant Cayla. « Ces remarquables falaises, toutes tapissées de plantes grimpances, crêtées de leur noble couronne d'arbres séculaires et de buissons touffus, deviendront un but de pérégrinations attrayant. Les admirateurs de la belle nature pourront, sans être obsédés de le voir disparaître un jour derrière d'affreuses bâtisses, contempler ce site agreste et toujours digne d'attention. »³ Pour remplacer les vieux ceps de vignes et les broussailles, on plante le long du sentier deux cents plantes alpines pour recréer une nature en accord avec le relief.

La promenade est tellement appréciée qu'elle devient intouchable. Ainsi, en 1963, lorsqu'il s'est agi de protéger le lac et le Rhône des eaux usées, le plus simple aurait été de construire sur la rive droite ce qu'on a bâti en face à la Jonction : un énorme collecteur formant un nouveau quai. On y a renoncé, car « il aurait fallu abattre tous les arbres du sentier des Falaises et détruire ainsi un site traditionnel très cher aux Genevois »⁴. C'est ainsi que le collecteur passe en tunnel sous le quartier de Saint-Jean. Il faut dire que les falaises avaient fait l'objet d'un arrêté de classement les protégeant en 1929 déjà. Et, en 1989, elles sont incluses dans le périmètre de la loi protégeant les rives du Rhône sur le canton de Genève qui empêche toute modification du relief existant.

Pierre Varcher

¹ Matthieu de la Corbière, « Un ensemble conventuel prestigieux aux portes de Genève : le Prieuré de Saint-Jean », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. 30 et 31, 2000-2001, p. 21.

² Edmond Ganter, « Les origines possibles de Saint-Jean-les-Grottes », *Revue du Vieux Genève*, n° 9, 1979.

³ *Tribune de Genève*, 11 avril 1912.

⁴ *Journal de Genève*, 19-20 janvier 1963.